



La Moisson

Bulletin d'information du « Secteur Des Prairies-Brossard »
Adresse : C.P. 204, Delson, QC J5B 2H5

Janvier 2013
vol. 23 no. 3

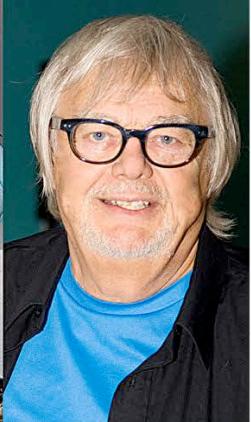
Conférence de Line Asselin
Les déficits de la mémoire
jeudi le 4 avril **page 24**

Journée de la femme
Les bâtisseuses de la Cité
jeudi le 14 mars **page 16**

Personnalité du mois
Normand Pelletier **page 13**

Dîner-Spectacle de la Saint-Valentin
jeudi le 14 février
participation musicale
Sélim Bichara
chanteur-guitariste
page 23

Souvenirs de la conférence
Vieillir heureux



«Vieillir heureux» ! Le 18 octobre dernier, un peu plus de 75 membres de notre secteur ont eu l'immense privilège d'assister à une conférence présentée par monsieur Robert Blondin.

Dans un 1^{er} temps, monsieur Blondin nous a entretenus sur ce qu'est le « bonheur » et notre capacité de « vieillir heureux » et des conditions pour arriver à se sentir heureux. En seconde partie, il a répondu aux différentes questions des personnes présentes.

Comme pour nous convaincre que « vieillir heureux » est possible, il nous a rappelé : « Le bonheur c'est au présent qu'il faut le savourer même si trop souvent nous le conjuguons au conditionnel ». (Je serai heureux quand ...)

Merci à tous les participants. Merci à monsieur Robert Blondin pour son message stimulant et encourageant.
Nicole Trépanier Gagné.



Activité de Noël





Dîner et spectacle de Noël (suite de la page 2)

Cette activité a réuni, cette année 260 personnes dont 206 membres du secteur au Complexe Roméo-Patenaude de Candiac. Le succès d'une telle journée d'activités a demandé beaucoup de collaboration de plusieurs membres et nous les remercions. Un petit clin d'œil fut offert à nos membres octogénaires et nonagénaires. Après le repas l'animation musicale était confiée à Carl Gauthier et André Lejeune. Voici quelques commentaires reçus à la fin de l'après midi. Vous pouvez lire d'autres messages reçus à la page 28.

« Très bonne organisation, vous savez plaire aux gens, Merci à vous tous. »

« Avis à ceux qui veulent un beau party de Noël, réservez tôt pour celui de l'A.R.E.Q. de l'an prochain, car avec le succès de celui-ci, y va y avoir plusieurs demandes. »

« Très gros MERCI pour les nombreux cadeaux, un cadeau par table c'est génial. »

« Excellent choix de menu et excellent au goût, c'est chaud, qualité et quantité excellentes. Le service est très courtois. »

« Merci, vous m'avez fait chanter une bonne partie de la journée, ça faisait longtemps que je ne l'avais fait. »

« MERCI, la décoration, l'accueil chaleureux, les fleurs en cadeau, un excellent repas, un service courtois, une ambiance agréable, des gens heureux, une animation musicale répondant à nos désirs, la formule parfaite, j'espère pouvoir revivre cela l'an prochain. »

LE COMITÉ DU JOURNAL

Responsables du journal: *Gilles Charette*
Nicole Trépanier Gagné

Claire Fournier

Mise en page : *Gilles Charette*

Correcteurs : *Nicole Trépanier Gagné*
Ginette Demers-Dessureault

Photographe : *Pierre-André Desrosiers*

Remerciements sincères à toutes les personnes qui collaborent à la réalisation de notre journal sectoriel, prise de photos, composition de textes, correction etc

NUMÉROS IMPORTANTS

AREQ (CSQ) : 1 800 663-2408

CARRA : 1 800 463-5533

RRQ : 1 800 463-5185

SSQ : 1 888 380-2588

RAMQ : 1 800 561-9749

Sécurité de la vieillesse : 1 800 277-9915

Assurances-médicaments : 1 888 435-7999

ResAut CSQ, La Personnelle : 1 800 363-6344

Assurance-voyage : 514 286-8412

Protection du consommateur : 514 253-6556

VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ET/OU DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

veuillez aviser la CARRA, l'AREQ en communiquant avec LUCE LAVERDIÈRE :

laverdiere.luce@csq.qc.net ou 1-800-663-2408 et la présidente *Claire Fournier*, plusieurs inconvénients vous seront ainsi évités.

ADRESSE (ÉLECTRONIQUE) (COURRIEL): ajout ou changement, avisez *Gilles Charette*, 450 635-3350

CHAÎNE TÉLÉPHONIQUE :

pour s'inscrire ou signaler un problème, communiquez avec *Lise Éthier-Aubry*, 450 444-7125

SOMMAIRE

- p. 2- Photos du dîner de Noël
- p. 3- Dîner de Noël (suite), bottin, sommaire
- p. 4- Message de *Claire Fournier*, présidente Conseil sectoriel
- p. 5- Message de Christiane P.- Lapalme, prés. régionale
Calendrier des activités à venir
- p. 6- Conseil national
- p. 7 à 11- Dossier : RREGOP, Mythes et Réalités.
- p. 12- Comité sectoriel de la condition des hommes et
Journée internationale de l'homme
- p. 13- Hommage à un bénévole
- p. 14- Comité sectoriel de la condition des hommes
- p. 15- Comité sectoriel SIRA et
Comité sectoriel sociopolitique
- p. 16- Comité sectoriel de la condition des femmes
- p. 17- Comité sectoriel FLG et QUILLE-TON
- p. 18- Comité sectoriel sur l'indexation et Méli-mélo

- p. 19- Finances et 3^e concours
- p. 20- Journal « La Moisson », Réseau courriel et Chaîne téléphonique
- p. 21- Remerciements et les coupons-rabais 2013
- p. 22- Les petits déjeuners
- p. 23- Le dîner-spectacle de la Saint-Valentin
- p. 24- Conférence de Line Asselin
- p. 25- Aquaforme / Bridge / Danse en ligne / Scrabble
- p. 26- Danse sociale / Yoga / Quilles
- p. 27- Une auteure du secteur : Francine Onraet
- p. 28- La parole est à nos membres
- p. 29- Méli-mélo : « La SHED »
- p. 30- Sorties culturelles
- p. 31- Université du 3^e âge
- p. 32- Coupon-réponse
- p. 33- IN MEMORIAM
- p. 34- Tableau des responsables des activités
- p. 35 - 36- Photos de nos activités



Mot de la présidente sectorielle

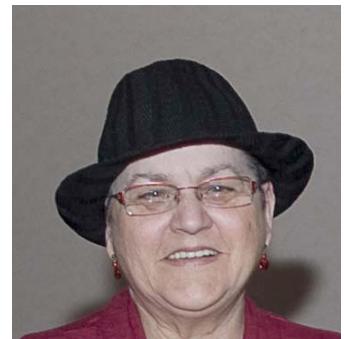
Bonjour,

Une nouvelle année... l'année 2013

Pour plusieurs d'entre nous c'est : « Pas déjà 2013... il me semble qu'hier c'était ... »

Et les années passent et se dépassent à un point tel que leur vitesse est hors de contrôle sans que nous puissions les ralentir...

Et combien nous aimerais tant leur dire : « Wow pas si vite... j'ai pas le temps de tout faire, il me manque de temps ». Mais...



Les membres du conseil sectoriel se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2013 en santé, remplie de joie, d'amour, d'amitié et la réalisation de vos rêves et projets dans une grande harmonie.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui s'impliquent de près ou de loin afin que nos activités répondent le mieux possible à vos besoins. Malgré les embûches et plusieurs contraintes ils perséverent afin que nos membres soient le plus satisfaits possible dans leur projet.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui m'encouragent dans ma tâche à la présidence. Sans leur soutien et leur motivation je ne pourrais continuer à remplir mon rôle.

Plusieurs d'entre nous auront connu ces dernières semaines un temps de réjouissances. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour tous.

Nous pouvons prolonger ce temps de partage, d'entraide, d'écoute pendant les prochaines semaines et même tout au long de l'année auprès de ceux et celles qui sont moins choyés.

Pouvons-nous encore avoir une pensée pour les personnes seules, malades ? C'est peut-être un parent, un ami, un voisin, un ancien collègue de travail...

Un appel téléphonique ou une courte visite pourrait se traduire en grande joie, en précieux réconfort...

Claire Fournier, présidente



Conseil sectoriel 2012-2013



de gauche à droite, première rangée

*Nicole Trépanier Gagné, secrétaire 450 659-3372
arniga@netcourrier.com*

*Claire Fournier, présidente, 450 659-0909
cfournier09@videotron.ca*

*André Paquette, conseiller 514 352-4456
rejeandre@videotron.ca*

*deuxième rangée
Pierre-André Desrosiers, 1^{er} vice-prés 450 632-0100
pierre.desrosiers1@videotron.ca*

*Gilles Charette, 2^e vice-président 450 635-3350
gcgilles@sympatico.ca*

*Martial Fournier, trésorier 450 659-5805
liatf@videotron.ca*

*Jacques St-Pierre, conseiller 450 659-2274
jacnico@videotron.ca*



Mot de la présidente régionale



Plusieurs d'entre nous s'occupent d'un conjoint ou d'une conjointe malade, d'un parent âgé, d'un enfant ou de petits-enfants nécessitant des soins particuliers. Étant à la retraite, nous disposons de plus de temps pour prendre soin de nos proches. Mais il ne faut pas s'isoler car nous risquons l'épuisement. Il existe plusieurs services d'aide pour les proches aidants.

Qui peut se qualifier de proche aidant ?

Sommes-nous tous d'éventuels proches aidants? Selon Francine Ducharme (1) « Etre un proche aidant, c'est tout simplement voir au bien-être et à la qualité de vie d'une personne qui a besoin de notre soutien ».

Lorsque l'on prend soin d'un proche, il existe différents services qui peuvent nous faciliter la tâche : aide domestique, livraison à domicile, préparation de repas, service de repas, transport bénévole. Par contre, ce soutien matériel est souvent difficile à trouver. Il faut donc avoir recours aux membres de la famille avant que les ressources du CLSC de notre municipalité soient disponibles.

Très souvent, les personnes âgées vivant seules, nous inquiètent. Il existe des systèmes de détection en cas de chutes à domicile dont les détecteurs de mouvement, le bracelet ou encore les systèmes de caméra. Il y a également le Programme PAIR qui collabore avec le service de police de votre municipalité et ce service est gratuit.

Des programmes de soutien financier existent aussi, ce qui permet de pallier aux services offerts par les CLSC. Il est possible de bénéficier de crédits d'impôt et d'exonérations financières pour les frais engagés pour ces services.

Il est également important de prévoir un mandat en cas d'inaptitude. Cela évitera beaucoup de tracas si l'état de santé de la personne dont vous prenez soin se détériore.

Il faut avant tout être capable de prendre soin de soi, d'accepter de reconnaître ses limites et surtout de ne pas culpabiliser si nous devons envisager un placement en CHSLD pour nos proches.

Aidons les nôtres tout en faisant attention à notre santé.

Christiane Potvin-Lapalme,
présidente régionale

(1). Ph. D., du Centre de recherche, IUGM,
Aider un proche au quotidien



Calendrier des activités du secteur à venir

Lundi	7 janvier	Début des activités hebdomadaires	pages 25-26
Jeudi	31 janvier	Petit déjeuner du secteur	page 22
Jeudi	14 février	Dîner-spectacle de la Saint-Valentin	page 23
Jeudi	28 février	Petit déjeuner du secteur	page 22
Jeudi	15 mars	Tombée des articles pour le dernier journal	page 20
Samedi	23 mars	Quille-ton de la Fondation Laure-Gaudreault	page 17
Jeudi	28 mars	Petit déjeuner du secteur	page 22
Jeudi	4 avril	Conférence de Line Asselin	page 24
Jeudi	25 avril	Petit déjeuner du secteur	page 22



Conseil national

Conseil national d'octobre-novembre 2012.



illustrations.fr

Les 29-30-31 octobre et 1^{er} novembre 2012, se tenaient le Conseil national de l'AREQ. À cette rencontre nous y retrouvons les présidents régionaux (le CA) des présidents sectoriels, des membres élus de l'AREQ (l'exécutif) et des personnes ressources de l'AREQ.

Le message d'ouverture était présenté par le président national Pierre-Paul Côté. Après avoir expliqué le contenu de nos quatre journées, il nous a informé que le sujet « Retraite - Indexation » et que l'avis juridique seront présentés à huis clos le mardi 30 octobre. Seules les personnes enregistrées avaient droit d'y assister et ce que nous apprenions ne pouvait être répété à l'extérieur.

Nous avons reçu des informations sur les services à domicile avec la Fédération des coopératives des services à domicile et de la santé du Québec (FCSDSQ) par J. Benoit Caron. Vous pouvez consulter le site Internet www.fcldscoop.coop pour recevoir plus d'informations. Puis Yvan Lamonde nous a parlé de la laïcité, nous aurons plus de détails dans les mois à venir.

Nous avons eu la présentation de la nouvelle marraine de l'AREQ de la CSQ, Lyne Camerlain, 2^e vice présidente. Avant d'occuper ce poste, elle travaillait au syndicat de Champlain. Cette présentation fut suivie par celle de Érik Bouchard-Boulianne, avocat et économiste à la CSQ pour nous entretenir d'économie et de finances publiques.

Puis il y a eu le dépôt du document A1213-CN04 par Pierre-Paul Côté, et la directrice générale, Lise Legault, concernant la « Gestion des membres - confidentialité des listes ». Afin d'assurer la confidentialité des informations sur nos membres, une nouvelle procédure sera adoptée pour les régions et les secteurs.

J'ai aussi appris par les membres du comité de sélection Nicole Patry-Lisée, Ginette Plamondon, Doris Dumais et Michel A.Gagnon, que 56 projets avaient été présentés en juin 2012 dans le cadre de « **AREQ Toujours en action** ». L'un d'entre eux était celui de notre secteur : « La conférence de M. Robert Blondin, Vieillir heureux » présentée le 18 octobre dernier. Des suggestions nous ont été faites pour que plus de projets favorisent l'AXE 3 du plan d'action (*La participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité, Favoriser l'implication et l'action citoyenne*).

Voici les suggestions :

- des conférences sur les inégalités sociales en santé,
- des réflexions et échanges intergénérationnels sur la pauvreté,
- des activités conjointes avec les élèves d'une école secondaire,
- un atelier sur le mode de scrutin proportionnel.

Voilà un court résumé de ma première expérience à un conseil national.

Claire Fournier, présidente sectorielle.



Salon Moisson d'Art 2013

Avis de recherche

Un salon tel que nous présentons depuis de nombreuses années, exige des bénévoles pour réaliser différentes tâches. Je fais appel à tous les membres intéressés à donner temps et efforts afin d'organiser le Salon Moisson d'Art 2013. Communiquez avec moi dès que possible : 450 659-0909 ou cfournier@videotron.ca

Claire Fournier, présidente





Dossier : RREGOP Mythes et réalités

Par Mario Labbé, Martin Belhumeur et Denis St-Hilaire, Conseillers CSQ, Sécurité sociale

Depuis quelque temps, il est abondamment question des régimes de retraite à prestations déterminées. Dans ces régimes, dont fait partie le RREGOP¹, le montant de la rente est connu d'avance, en fonction du nombre d'années cotisées. Les médias et les groupes de droite mettent généralement dans le même bateau les régimes du secteur privé et du secteur public, tout comme ils traitent tous les régimes du secteur public à peu près sur le même pied, qu'il s'agisse du RREGOP, des autres régimes du gouvernement québécois (cadres, juges, Sûreté du Québec, etc.), des régimes fédéraux ou des régimes municipaux. Bien qu'il existe de grandes différences entre ces régimes, les médias et le discours des groupes de droite qu'ils véhiculent ne font pas les nuances nécessaires. Ils tentent plutôt d'alimenter la jalousie et la hargne de la population envers le personnel de l'État, c'est-à-dire l'ensemble des personnes salariées de la fonction publique, des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Pour répondre à votre beau-frère ou à votre voisine travaillant au privé, voici les distinctions qui s'imposent. Confrontons quelques mythes et préjugés véhiculés par les médias à la réalité des faits.

1^{er} MYTHE : RREGOP EN FAILLITE!

Le RREGOP est au bord de la faillite et il ne restera plus d'argent dans la caisse quand les jeunes prendront leur retraite!

Réalité FAUX

La dernière négociation dans les secteurs public et parapublic, terminée en juillet 2010, a permis d'assurer à long terme le financement du RREGOP. Des décisions difficiles, mais responsables ont alors été prises. Par exemple, **le taux de cotisation** qui était de 8,19 % en 2010 est passé à 8,69 % en 2011, puis à 8,94% en 2012. Il augmentera à 9,18 % en 2013, soit une augmentation de 12 % en trois ans. La caisse des personnes participantes au RREGOP est capitalisée à environ 103 % et celle du gouvernement à environ 56 %, pour une capitalisation globale d'environ 80 %. Ce pourcentage correspond aux seuils généralement jugés acceptables. **La santé financière à très long terme du RREGOP est assurée de manière plus que satisfaisante.**



2^e MYTHE : TRAVAILLER JUSQU'À 75 ANS!

Il faudra travailler jusqu'à 75 ans pour obtenir une rente décence du RREGOP!

Réalité FAUX

Lors de la dernière négociation dans les secteurs public et parapublic, les décisions difficiles précédemment mentionnées (voir 1^{er} mythe) ont justement été prises afin de maintenir les conditions actuelles d'admissibilité à la retraite. Plutôt que de pénaliser davantage les départs hâtifs à la retraite, comme ce sera le cas à la Régie des rentes du Québec (RRQ) à partir de 2014⁴, **le gouvernement et les organisations syndicales** composant le Front commun **ont convenu** d'instaurer un incitatif positif pour **repousser la prise de retraite**. Il s'agit de la possibilité d'accumuler jusqu'à 38 ans de service au lieu de 35 aux fins de calcul de la rente de retraite (maximum de 76 % au lieu de 70 %), tout en maintenant le droit de quitter sans pénalité à 35 ans de service et d'obtenir une rente à 70 %. Enfin, non seulement l'admissibilité à une rente sans réduction à partir de 60 ans est demeurée telle quelle, mais il n'y avait même pas l'ombre d'une demande gouvernementale pour y modifier quoi que ce soit.

1 RREGOP : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.

2 La caisse des personnes participantes contient 3 % plus de fonds que requis pour payer sa part (50 %) des rentes acquises par les personnes participantes actives ou retraitées (mise à jour au 31 décembre 2010 de l'évaluation actuarielle du RREGOP).

3 Chiffres fournis par Bernard Turgeon du ministère des Finances (L'actualité, février 2012, p. 28).

4 De 2014 à 2016, la réduction actuarielle maximale pour une rente demandée à 60 ans augmentera progressivement de 30 % à 36%



Dossier : RREGOP Mythes et réalités (suite 1)

3^e MYTHE : RÉGIME « CHROMÉ » !

Le RREGOP est un régime de retraite tellement « chromé » que c'en est inéquitable envers le reste de la population!

Réalité FAUX

Le RREGOP est un régime de retraite responsable eu égard à l'équilibre entre les bénéfices accordés aux personnes participantes et la capacité de payer à parts égales de celles-ci et de l'État québécois. Même si nous croyons qu'il s'agit d'un régime très intéressant et satisfaisant, cela ne signifie pas pour autant que ce soit injuste envers les autres travailleuses et travailleurs. Pour en juger à partir des faits, voici les principales caractéristiques du RREGOP :

- Partage égal des coûts (50-50) entre les personnes participantes et le gouvernement (comparativement à une participation de 60 %, 65 % ou 70 % de l'employeur dans bien d'autres régimes, même au secteur privé !);
- Critères de retraite sans réduction actuarielle à 35 ans de service ou 60 ans d'âge (comparativement à bien d'autres régimes permettant une retraite sans réduction après 30 ans de service ou avec un « facteur » combinant âge et années de service) ;
- Accumulation de 2 % du salaire moyen par année de service (comparativement à d'autres régimes allant parfois jusqu'à 2,5 % par année) ;
- Indexation seulement partielle ;
- Taux de cotisation des personnes participantes de 8,94 % en 2012 et de 9,18% en 2013 (plus élevé que la majorité des régimes, même au secteur privé, dont les taux ne sont parfois que de 5 % ou 6%).

4^e MYTHE : RETRAITE DORÉE!

Toutes les personnes retraitées de l'État ont une « retraite dorée »!

Réalité FAUX



Ce mythe repose essentiellement sur la croyance propagée dans les médias que tout le personnel de l'État a des salaires (trop) élevés et que ces personnes bénéficiant de la sécurité d'emploi travaillent nécessairement toute leur vie dans la fonction publique (ministères) ou parapublique (réseaux de la santé et de l'éducation). Voici les faits :

- Le personnel de l'État avait un « faramineux » salaire moyen de 47 400 \$ en 2011⁵ (soit 1,9 % de moins que le maximum des gains admissibles au RRQ pour 2011 de 48 300\$, représentant le salaire moyen de l'ensemble des emplois au Canada);
- Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), organisme gouvernemental neutre et indépendant, pour des emplois comparables, les salaires en 2011 étaient 8,3 % moins élevés dans les secteurs public et parapublic que dans le secteur privé⁶;
- Selon l'ISQ, en 2011, les « mirobolants » avantages sociaux des secteurs public et parapublic décriés dans les médias ramènent ces derniers à parité avec le secteur privé en termes de rémunération globale (salaire et ensemble des avantages sociaux comme les régimes de retraite, les assurances, les vacances, etc.);
- Seulement 48 % du personnel de l'État occupait un emploi régulier à temps plein, 16 % un emploi régulier à temps partiel et 36 % un emploi à statut précaire⁸ (on est loin de la supposée sécurité d'emploi à vie, mur à mur, pour toutes et tous!)
- En 2010, la « retraite dorée » des personnes retraitées du RREGOP atteignait en moyenne la somme « astronomique » de 17 767 \$ par année⁹ (Wow ! Digne des joueurs de hockey!)

5 Basé sur les données du fichier du Système d'information sur la rémunération (S.I.R.) du Conseil du trésor.

6 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2011). Rémunération des salariés. État et évolution comparés, p. 9.

7 Ibid., p. 9.

8 Basé sur les données du fichier S.I.R. du Conseil du trésor.

9 CARRA. Rapport annuel de gestion 2010, p. 75.



5^e MYTHE : DETTE DE 75 MILLIARDS!

La dette du gouvernement envers l'ensemble de ses régimes de retraite est de 75 milliards de dollars et devra être assumée par l'ensemble des contribuables!

Réalité FAUX

Le 75 milliards de dollars¹⁰ dont il a été abondamment question ces derniers mois n'est pas une dette, mais bien un passif, c'est-à-dire le montant représentant les engagements du gouvernement envers l'ensemble de son personnel actuel et retraité. C'est ce que l'on appelle aussi les rentes acquises. Pour le RREGOP en particulier, ce passif du gouvernement est d'environ 41,5 milliards.¹¹

Cependant, la caisse du gouvernement (appelée le FARR), contient déjà environ 23,4 milliards¹². Ce n'est donc que l'écart entre le passif et ces sommes déjà en caisse qui reste à financer, soit environ 18,1 milliards¹³. Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire dans les médias, ce 18,1 milliards n'est pas un montant à payer demain matin ! Il s'agit plutôt des sommes non encore accumulées dans une caisse et devant être versées à l'ensemble des personnes retraitées du RREGOP actuelles et futures, mais sur une période de plusieurs décennies.

Il est totalement démagogique d'insinuer que ces montants constituent une dette insupportable qui serait en train de mener le gouvernement du Québec à la faillite. Les rentes de retraite font partie intégrante de la rémunération globale et représentent du salaire différé. Qualifier ces sommes de dettes, c'est comme inclure dans la dette actuelle la totalité des salaires du personnel de l'État qui seront versés entre 2013 et 2050 !



6^e MYTHE : FAILLITE COMME EN GRÈCE !

Il faut absolument réduire les bénéfices « somptueux » du RREGOP pour éviter que le Québec fasse faillite comme la Grèce !

Réalité FAUX

Rappelons d'abord que le RREGOP n'est pas en difficulté financière et que ses coûts n'ont rien d'astronomique, étant tout simplement proportionnels à la masse salariale du personnel de l'État (voir 1er et 5e mythe). Il ne s'agit pas d'un régime « somptueux » et la plupart des solutions avancées pour améliorer la situation des régimes traversant une période difficile ont déjà été adoptées au RREGOP, certaines depuis longtemps (voir 3^e mythe). Cette prétention que la dette reliée au RREGOP est hors de contrôle, qu'elle augmente de façon exponentielle et qu'elle mettra l'État en faillite est probablement la pire et la plus amplifiée des faussetés véhiculées par les médias. Dans les faits, le passif net de l'ensemble des régimes de retraite du gouvernement du Québec représentait 21,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997-1998, alors qu'il n'est que de 9 % du PIB en 2011-2012¹⁴.

Autrement dit, le poids relatif des engagements du gouvernement envers ses régimes de retraite (passif net) par rapport à l'enrichissement collectif (PIB) ne va pas en augmentant, mais bien en diminuant! Est-ce cela qu'on appelle se diriger tout droit à la faillite?

10 QUÉBEC, MINISTÈRE DES FINANCES (2010-2011). États financiers consolidés du gouvernement du Québec, p 95.

11-12-13 Ibid., p. 95.

14 QUÉBEC, MINISTÈRE DES FINANCES (2011-2012). Plan budgétaire 2011-2012, Section I, p. 15.



7^e MYTHE: RETRAITE PAYÉE PAR LES CONTRIBUABLES!

C'est injuste pour les contribuables de devoir payer, par leurs impôts, la retraite du personnel de l'État, alors que la majorité n'a même pas de régime de retraite !

Réalité FAUX

Rappelons que les rentes de retraite font partie de la rémunération globale et qu'il s'agit d'un salaire différé. Ce n'est pas un privilège indu ni un cadeau, mais bien une partie de salaire légitimement gagnée. Ce sentiment d'injustice alimenté dans les médias repose sur des commentaires portant sur le fait que le personnel de l'État gagne trop cher et qu'il est « immoral » que son salaire « mirobolant » soit en partie payé à même les impôts de contribuables travaillant au salaire minimum. Si l'on suivait cette logique jusqu'au bout, il faudrait, par souci d'équité envers les personnes à revenu modeste, que toutes les personnes salariées des secteurs public et parapublic soient payées au salaire minimum (ou peut-être moins, tant qu'à y être!), qu'elles soient préposées aux bénéficiaires, enseignantes, secrétaires, infirmières, concierges ou psychologues ! Ce mythe semble laisser croire que le RREGOP est gratuit pour le personnel de l'État. C'est loin d'être le cas ! Par exemple, en 2012, il en coûtera plus de 2 500\$ de cotisations pour un salaire de 45 000\$. De plus, n'oubliions pas que les personnes salariées de l'État paient des impôts elles aussi. En plus de leurs propres cotisations, elles assument, à même leurs impôts, environ 13 %¹⁵ de la contribution gouvernementale à leur régime de retraite. C'est comme si elles payaient deux fois ! C'est peut-être cela qui est injuste ? Nous n'avons pas à avoir honte de bénéficier d'un bon régime de retraite.

Nous croyons plutôt que toutes et tous devraient pouvoir jouir à la retraite, de conditions financières semblables ou s'approchant de celles offertes par le RREGOP. C'est pourquoi la CSQ continuera de revendiquer, de concert avec les autres organisations syndicales, une retraite décente pour toutes et tous. Ce n'est pas en s'attaquant à celles et ceux qui bénéficient de bonnes conditions de retraite, comme le font les groupes de droite dans les médias, que cela améliorera comme par magie la situation des autres ! Au lieu d'attiser la jalousie des personnes ne possédant aucun régime de retraite envers celles qui en ont un, il serait socialement plus utile de les sensibiliser à l'importance de cotiser à un REER ou toute autre forme de véhicule de retraite. Et continuer d'encourager davantage la création de régimes de retraite privés, particulièrement à prestations déterminées.

8^e MYTHE : TOUT LE DÉFICIT AU GOUVERNEMENT !

Le gouvernement, donc les contribuables, assume seul le déficit et les risques liés au RREGOP !

Réalité FAUX

Depuis 1982, les coûts du RREGOP sont partagés à parts égales (50-50) entre le gouvernement et les personnes participantes. Quand les rendements ne sont pas satisfaisants, les personnes participantes en assument tout autant les conséquences que le gouvernement. C'est d'ailleurs pourquoi elles ont commencé à payer davantage, le taux de cotisation étant passé de 8,19 % en 2010 à 8,69 % en 2011, puis à 8,94 % en 2012. Il augmentera à 9,18 % en 2013, soit une augmentation de 12% en trois ans. C'est donc par incompréhension ou par pure mauvaise foi que de nombreux journalistes, analystes, commentateurs ou prétendus spécialistes oeuvrant pour des organismes de droite inondent les médias du mythe que le gouvernement assume entièrement les mauvais rendements.

9^e MYTHE : PRIVILÈGE INJUSTIFIABLE !

Dans le contexte actuel, une rente de retraite garantie à vie est un privilège injustifiable accordé par le gouvernement au personnel de l'État !

Réalité FAUX

En tant que régime de retraite à prestations déterminées, le RREGOP est tout simplement un régime garantissant une rente calculée en fonction de ce que la personne participante a contribué pour y avoir droit, conjointement avec son employeur (le gouvernement) qui a fait de même ou a pris l'engagement de le faire. Qu'y a-t-il de scandaleux à garantir une rente qu'une personne s'est elle-même payée, conjointement avec son employeur, à même une partie de sa rémunération globale ? C'est le contraire qui serait scandaleux ! Ce serait alors lui voler une partie de salaire qui lui est due, qu'elle a gagnée par son travail tout au long de sa carrière et qu'elle a accepté de différer en échange de cette promesse de rente à la retraite. C'est comme si l'employeur de votre beau-frère ou de votre voisine qui n'a pas de régime de retraite lui demandait de rembourser une partie de son salaire des années 1990 parce que l'entreprise va mal dans les années 2010 !

15 Soit la proportion qu'elles représentent par rapport à l'ensemble des travailleuses et travailleurs.



10^e MYTHE : LES PRESTATIONS DÉTERMINÉES VONT DISPARAÎTRE !

Les régimes à prestations déterminées ne sont plus viables et sont voués à disparaître !

Réalité FAUX

Selon l'agence de notation Dominion Bond Rating Service (DBRS), qui a étudié les 479 plus importants régimes de retraite à prestations déterminées d'Amérique du Nord, les fonds sont aujourd'hui presque revenus au point où ils étaient avant la crise de 2008 et une majorité est relativement en bonne santé¹⁶. Comme mentionné, le RREGOP est quant à lui en très bonne santé (voir 1er mythe). Pour ce qui est des régimes des secteurs privé ou public souffrant d'un certain sous-financement, précisons que cela résulte bien souvent des longues années durant lesquelles l'employeur s'est permis des congés de cotisation, lorsque les rendements étaient bons, plutôt que d'accumuler de prudents surplus pour faire face aux intempéries. Maintenant que la tempête de 2008 est arrivée, les employeurs tentent de rejeter tout le blâme et le fardeau sur les employées et employés, eux qui ont pourtant toujours continué de payer leur part, même en période de bons rendements. Toutefois, ce n'est pas parce que des erreurs ont été commises qu'il n'est pas possible d'apprendre de ces dernières et de corriger le tir. Nous sommes convaincus qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, les employeurs et leur personnel pourront, dans la plupart des cas, redresser la situation de ces régimes en difficulté. N'oublions pas que l'évaluation des rendements et de la santé d'un régime de retraite doit s'effectuer sur de longues périodes (30 ou 40 ans) et non sur la base d'une période ponctuelle et temporairement négative. C'est dans ce sens qu'il faut travailler et qu'il faut même encourager la création de nouveaux régimes à prestations déterminées, puisqu'il s'agit toujours de la meilleure façon d'offrir une retraite décente au plus grand nombre.

11^e MYTHE : COTISATIONS DÉTERMINÉES POUR TOUS !

Il serait plus équitable pour les contribuables de transformer les régimes de retraite du secteur public en régimes à COTISATIONS déterminées !

Réalité FAUX

Quelques mises au point s'imposent concernant le soudain engouement des médias et des associations patronales pour les régimes à cotisations déterminées. Mentionnons qu'il s'agit, en quelque sorte, de REER collectifs dans lesquels cotisent conjointement l'employeur et les personnes salariées. Le rendement sur les sommes investies est évidemment indéterminé, mais ce qui est le plus problématique, c'est que le montant des revenus de retraite est totalement inconnu jusqu'au jour où cette dernière est prise. En effet, la valeur de la rente qu'une personne pourra s'acheter auprès d'une institution financière dépendra non seulement des rendements réalisés sur ses cotisations et celles de son employeur, mais aussi des taux d'intérêt en vigueur au moment précis de sa retraite. Il suffit d'une période de rendements négatifs juste avant la retraite et de faibles taux d'intérêt à ce moment pour que ce soit la catastrophe, même après avoir investi toute sa carrière dans un régime de retraite.

Autrement dit, deux personnes ayant travaillé chez le même employeur durant toute leur carrière et ayant payé exactement les mêmes cotisations pourraient obtenir des rentes totalement différentes simplement parce qu'elles auraient pris leur retraite à six mois ou un an d'intervalle. Une vraie loterie! C'est cette incertitude qui attend les personnes participant à un régime à cotisations déterminées, de même que celles qui ne bénéficient que de REER personnels. Lors de la crise boursière en 2008, les médias faisaient abondamment état de drames humains vécus par plusieurs retraitées et retraités qui avaient perdu presque toutes leurs économies.

Qui ne fut pas ému de voir ces personnes relativement âgées forcées de retourner au travail pour survivre? Curieusement, aujourd'hui on prétend que les régimes à prestations déterminées sont devenus une calamité qu'il faudrait abolir. Le résultat en serait de livrer tous les travailleurs et travailleuses, incluant ceux et celles du secteur privé participant à un régime à prestations déterminées, aux aléas des marchés financiers et d'enlever toute responsabilité aux employeurs, qu'ils soient des secteurs public ou privé. On défend les intérêts de qui ici?

Ceux de la population ou ceux des employeurs? En conséquence, cela n'aurait pour effet que d'augmenter le nombre de personnes retraitées avec des revenus insuffisants qui devraient alors bénéficier de programmes sociaux comme le Supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral. Les économies gouvernementales espérées par le patronat en abolissant les régimes à prestations déterminées seraient annulées par l'augmentation des dépenses en programmes sociaux! En conclusion, citons M. Pierre Turgeon, porte-parole de la RRQ : « Le problème, ce n'est pas les régimes de retraite collectifs. C'est le fait qu'autant de Québécois n'en ont pas¹⁷. »

16 L'actualité, février 2012, p. 39.

17 Journal de Montréal, 15 novembre 2011, p. 16.



Comité sectoriel de la condition des hommes

Journée internationale de l'homme 19 novembre 2012

Le 19 novembre dernier, les membres du conseil sectoriel, soit Claire Fournier, présidente, Pierre-André Desrosiers, Gilles Charette, Jacques St-Pierre et moi-même, avons participé à la journée internationale de l'homme.

Cette activité, organisée par le comité régional de la condition masculine pour souligner la journée internationale de l'homme, s'est déroulée au restaurant «Fourquet Fourchette», à Chambly.



Nous avons été accueillis par Raymond Forget, président du secteur Haut-Richelieu, et Michel Cartier, responsable de l'activité. Après le mot de bienvenue, une jeune humoriste nous a fait rire par ses propos et ses blagues. Un pianiste a donné un air de fête à l'évènement. Après le repas, un membre de chaque secteur fut choisi «homme de l'année» pour son apport significatif dans son milieu. En ce qui concerne notre secteur, c'est à l'unanimité que notre comité a choisi Normand Pelletier.

En guise d'hommage à Normand Pelletier, Claire Fournier a lu un texte composé par Nicole Trépanier Gagné (texte à la page 13 de votre journal «La Moisson»).

En cette occasion spéciale, les repas de Normand Pelletier et de son épouse leur ont été offerts en cadeau.

Normand a aussi reçu un sac de produits du «Fourquet Fourchette» et une affiche de l'évènement (voir détails de l'affiche, au bas de cette page).

Félicitations à Normand Pelletier et à tous les hommes qui contribuent au bien-être de la collectivité !

André Paquette, conseiller
et responsable du comité de la condition des hommes.

Signification de l'affiche 2012

	<p>Chaque homme est constitué d'une multitude de richesses et d'une variété d'aptitudes. Cette complexité en fait une personne unique avec un cœur généreux. Sur le chemin sinuieux de la vie, ses pas laissent des traces qui marquent son passage dans l'histoire de l'humanité. Dans l'élan qui le pousse vers son destin, son souffle sème à tout vent des parties de lui-même qui donneront des couleurs au monde qui l'entoure.</p> <p>Michel Cartier</p>
--	---



Hommage à un membre du secteur

Normand Pelletier



Célébrer la Journée internationale de l'homme, souhaiter faire la promotion d'un modèle masculin pour sa contribution positive à la société...

Dans notre secteur, identifier cet homme pour son apport significatif au sein de notre association de retraités de l'AREQ et de sa communauté, fut chose facile.

C'est d'une voix unanime, sans aucune exception, que le nom de Normand Pelletier est proposé.

Voilà une belle reconnaissance, une grande appréciation des nombreux engagements de Normand pour sa communauté et ce, durant toute sa vie.

Que se cache-t-il donc derrière cet homme d'une grande simplicité et d'une immense discrétion ? Normand n'est pas l'homme à étaler ses exploits. C'est donc tout doucement, que peu à peu nous arrivons à percer son univers.

Son goût de l'engagement se manifeste très jeune. Dès son adolescence Normand concrétise ce besoin par sa participation aux activités de l'ACJC (association catholique de la jeunesse canadienne-française) qui a pour objectif la défense de la langue française et des intérêts des canadiens français.

Ce goût de l'engagement continuera de s'exprimer également tout au long de sa vie. Durant toute la durée de sa carrière, il enseigne, l'éducation physique à la polyvalente Cavalier-Lasalle à ville de Lasalle. Ses heures de dîner sont consacrées à la vie culturelle des jeunes de son école. Parallèlement, il participe aux activités syndicales. Durant de nombreuses années, il siège sur le comité directeur du syndicat des enseignants du Sault-Saint-Louis veillant activement à la protection et au respect de leurs conditions de travail.

Toujours en lien avec le développement des jeunes, durant 20 ans, il collabore étroitement à l'organisation des jeux d'été ainsi que des jeux d'hiver du Québec pour le Lac Saint-Louis. Au sein de ce comité, il coordonne les différentes activités des jeux, il est par la suite, vice-président et président de ce même comité.

Dans sa vie de tous les jours, hors de l'école, il se découvre un talent pour la sculpture. Normand réalise plusieurs œuvres. Il expose régulièrement dans différents endroits, reçoit plusieurs prix, mentions, bourses et autres reconnaissances dont un 1^r prix de l'Association des Retraités de l'Enseignement de la Montérégie et un prix d'excellence aux métiers d'art de la Montérégie. Puisque Normand est entier et ne peut jamais faire les choses en demi-mesure, il siège également au sein de différents conseils de la culture des arts.

Arrivé à la retraite de l'enseignement, son intérêt pour ses pairs ne se dément pas. Une invitation lui est faite pour apporter son aide, sa collaboration à l'AREQ de son secteur. Encore une fois il répond : présent. Durant 12 années, il occupera les postes de conseiller et de vice-président du conseil sectoriel de l'AREQ Des Prairies-Brossard.

Aujourd'hui, à cause de légers problèmes de santé, c'est avec beaucoup de regret que Normand a dû cesser d'exercer son art : la sculpture.

En homme conscient de son potentiel, ouvert à de nouvelles expériences Normand choisit l'encre et l'acrylique comme nouveaux moyens de se réaliser autrement et de garder bien vivante sa capacité de création. Normand n'est pas un rêveur. Il est un homme d'action. Il ose. Il s'engage. Il demeure ouvert et attentif à la vie qui bat.

Nicole Trépanier Gagné.



Comité sectoriel de la condition des hommes

“SOIS HOMME”

Si vous vous rendez à Saint-Hyacinthe, précisément sur la rue Laframboise, vous verrez au-dessus de la porte d'entrée de l'école Casavant l'inscription suivante:
« SOIS HOMME ».

Ces lettres gravées dans la pierre, mon père me les a montrées fièrement dès les premières années de mon primaire. Pour lui c'était l'essentiel de son message éducatif sur l'idéal qu'un garçon se devait de viser et encore plus de réaliser.

Soixante ans plus tard, reconnaissant envers mes parents, je poursuis toujours ce leitmotiv à ma manière.

Pour mon père, dans les années cinquante, cette phrase portait des images de l'homme idéal qui incluaient la responsabilité, l'indulgence, la virilité, la combativité, la force, le sacrifice, l'épargne, l'instruction, l'endurance, etc.

Je recevais ce message comme une invitation à suivre son exemple dans tout ce qu'il faisait pour bien faire vivre sa famille.

Au fil des ans, j'ai endossé et développé quelques-unes des valeurs qu'il me léguait silencieusement. En même temps, j'ai glané, à travers mes études et mes expériences personnelles, de nouvelles valeurs qui m'ont structuré comme homme.

Plus que tout, c'est la société en constante mutation qui m'a bousculé dans ma vision de ce qu'est un homme. Les révolutions dans les mentalités et les communications, la mondialisation, les chamboulements de tout ordre m'ont obligé à revoir mon éventail de valeurs et à me demander qui je suis en tant qu'être humain de sexe masculin.

Maintenant retraité, je vois d'autres changements qui me demandent de nouveaux positionnements. Il n'y a plus le travail pour me définir. Je n'ai pas d'horaire fixe. Mon corps prend des coups de vieux. Je passe plus de temps à la maison avec mon épouse. J'apprends à être grand-père. Mon réseau de travail est disparu de mon quotidien. La mort fauche des proches.

Qui suis-je maintenant ?

Le comité de la condition masculine se veut une tribune pour soutenir l'homme nouveau qui ne demande qu'à continuer de grandir et s'épanouir. Il ne s'agit donc pas d'une version masculine du comité de la condition féminine. La question de la place de l'homme dans la société est née plus du bouleversement par les autres que de la lutte pour trouver sa vraie place. Les femmes ont défini la place qu'elles voulaient prendre dans la société.

Bousculés par l'arrivée massive des femmes dans une foule de domaines, les hommes ont réagi de multiples façons.

Il y a eu des résistances farouches, des accommodements plus ou moins raisonnables, des solidarités, des indifférences, du mépris, des applaudissements sincères, des faux-semblants, etc... Aujourd'hui, comment allons-nous nous situer collectivement et personnellement, hommes et femmes ?

Un comité de la condition masculine de l'AREQ, c'est un groupe d'hommes qui trouve primordial d'échanger, de partager et de s'engager pour un mieux-être et un mieux vivre de l'homme retraité d'aujourd'hui.

Prendre la parole en écrivant ses souvenirs et ses émotions, s'enquérir, par sondage, des besoins des hommes retraités, organiser des déjeuners sur la santé des hommes, faire de la sensibilisation sur la prévention du cancer de la prostate, dénoncer les images dégradantes des hommes dans les messages publicitaires, participer à des forums nationaux sur la condition masculine, alimenter un site web sur les réalités masculines, écrire dans les revues et les journaux, etc...

« SOIS HOMME. » C'est toujours vrai aujourd'hui. Pour saisir le sens actuel de ce slogan, l'aide des autres peut être nécessaire. Une solidarité masculine dans la réflexion et dans l'action nous permet de devenir un homme toujours plus grand en sagesse et en pertinence pour le bonheur de soi, de nos proches et de toute l'humanité.

Michel Cartier
Comité de la condition des hommes.
AREQ Haut-Richelieu



Comité sectoriel du projet SIRA

Dans le cadre du projet SIRA (Soutien aux initiatives visant le respect des aînés) un comité de responsables a été formé.

Les membres sont : Lise Fontaine du comité de la condition de la femme
Claire Fournier, présidente sectorielle
Gilles Hébert du comité sociopolitique
André Paquette du comité de la condition de l'homme
et un membre du comité de l'environnement

L'AREQ accorde une grande importance au projet SIRA dans son plan d'action régional et sectoriel 2012-2013.

Dernièrement, les membres du comité ont eu une journée de formation sur ce projet.

Nous vous invitons à réserver la journée du **18 avril 2013** pour vous présenter ce projet.

Vous aurez d'autres informations dans l'AREQ-ÉCLAIR et par la chaîne téléphonique.

Claire Fournier, présidente



Comité sectoriel sociopolitique

Bail avec une résidence privée

Vous ou quelqu'un de votre entourage songez à ou devez quitter votre logis pour une résidence privée, sachez qu'une nouvelle loi, depuis novembre 2012, encadre le bail à signer.

- La résidence doit obtenir un certificat de conformité qui est réévalué tous les 2 ans
- Le bail est un contrat régi par le Code civil du Québec
- Il doit être signé par les 2 parties l'une en présence de l'autre
- Il n'y a pas de délai de 10 jours pour annuler
- Le bail est précédé de la remise du code de vie de la résidence sous forme écrite avant sa signature
- Le bail, prescrit obligatoirement, est sur un formulaire de la Régie du logement
- Tous les services offerts, s'appliquant à vous personnellement, doivent être énumérés dans l'annexe obligatoire accompagnant le bail, en précisant le coût individuel de chacun de ces services personnels.

Advenant qu'une fois en résidence privée, vous ayez besoin de résilier le contrat, le site www.educaloi.qc.ca vous donne des renseignements. Vous passez par l'icône « habitation » (une maison) et vous cliquez sur « résidence pour personnes âgées ». Ensuite à droite, sous la rubrique « À lire aussi », il y a 10 thèmes, allez au numéro 10/10.

Bien d'autres informations s'y trouvent.

Solidairement,

Gilles Hébert




HYPOTHECA
AGENCE HYPOTHÉCAIRE AC
FRANCIS GAGNÉ
Courtier hypothécaire
Cell. : 514.824.0996
fgagne@hypotheca.ca
www.fgagne.hypotheca.ca

Vous prévoyez l'achat d'une maison ou d'un terrain?
Vous devez renouveler votre hypothèque?
Vous souhaitez refinancer votre propriété?
Vous pensez à faire une consolidation de dettes?
Il me fera plaisir de vous conseiller et de vous accompagner dans vos démarches.
En tout temps, je travaillerai dans votre intérêt et chercherai pour vous la solution la plus avantageuse.
N'hésitez pas à communiquer avec moi.
Je demeure à votre entière disposition. « Remise-cadeau pour tous les membres de l'AREQ Des Prairies-Brossard et de l'APL" qui finalisent une transaction ».



Comité sectoriel de la condition des femmes

Journée de la Femme : 14 mars 2013

Thème : *Les bâtisseuses de la Cité*

Visite guidée entièrement en autobus dans les rues de Montréal. Venez découvrir celles qui ont bâti Montréal. Artistes, ouvrières, religieuses, féministes, citoyennes engagées, pionnières en tous genres, nous suivons les traces de celles qui ont marqué de façon durable la vie montréalaise.

Faites vite, les places sont limitées. Amis, conjoints...tous sont les bienvenus.

Important : Des places sont réservées au stationnement du Mail Champlain. Veuillez entrer par la rue Panama, tourner à droite devant la caisse Desjardins et vous stationner sous la structure du stationnement étagé, le plus près possible du restaurant Gattuso attenant à l'hôtel Quality Inn situé au 6680 boul. Taschereau à Brossard. Nous encourageons le co-voiturage.

Horaire de la journée :

8 h 30 Nous montons à bord de l'autobus (jaune modifié pour être plus confortable) qui sera dans le stationnement sur le côté du restaurant Gattuso de Brossard

9 h Nous partons pour Montréal.

9 h 30 Nous débutons la visite guidée avec une animatrice très intéressante et dynamique

10 h 45 Nous faisons une pause à la Grande Bibliothèque (toilette et collation).

12 h Nous retournons à Brossard.

12 h 30 Nous dégustons un repas « Table d'hôte » au restaurant Gattuso de B
Nous échangeons sur la visite.

Cout : Membre 15\$ - co

Non-membre 15\$.

COUPON-RÉPONSE pour la JOURNÉE DE LA FEMME du 14 mars 2013

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone :

Nombre de membres : x (15\$-5\$ avec cou

[View Details](#) | [Edit](#) | [Delete](#)



Comité sectoriel de la Fondation Laure-Gaudreault

NOMINATION

Suite au départ de Louisette Giroux qui occupait le poste à la présidence provinciale, Robert Gaulin assume maintenant la présidence. Nos meilleurs voeux de succès et de bienvenue à Robert Gaulin.

Pour devenir membre de la fondation, il suffit d'envoyer 10.00 \$ et vous serez membre à vie.

FONDATION LAURE-GAUDREAU ,

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7

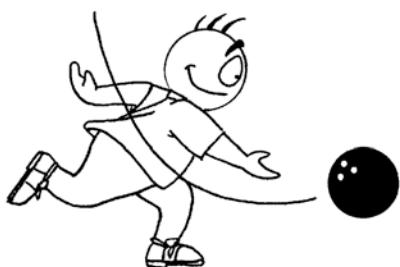
MISSION DE LA FONDATION :

Pour réaliser une partie de sa dimension sociale, l'AREQ a mis sur pied la Fondation Laure-Gaudreault en 1990. Toutefois, la Fondation Laure-Gaudreault n'est pas réservée aux seuls membres de l'AREQ. Elle s'adresse à toutes les personnes qui veulent en devenir membre, souscrire à ses œuvres, ou en être bénéficiaires.

Trois objectifs généraux déterminent la vocation de la Fondation :

- Aider les personnes retraitées dans le besoin ;
- Aider la recherche médicale dans les maladies qui frappent les personnes âgées ;
- Aider des œuvres de jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin.

La Fondation est une œuvre humanitaire de son temps. Elle redonne force et courage à des personnes retraitées malades, découragées par les épreuves de la vie. Elle aide des jeunes qui cherchent des routes nouvelles où ils pourront grandir et s'épanouir. En contribuant à la recherche médicale, elle veut que se déroule dans la plus grande quiétude possible la retraite des personnes âgées.



QUILLE-TON

Pour recueillir des fonds pour la fondation, il y aura encore cette année un quille-ton :

le samedi 23 mars 2013, à 13 h 30

au Salon de quilles Champion à Greenfield Park.

coût du billet : 15.00 \$

date limite pour s'inscrire : le 11 mars.

Vous pouvez former votre équipe de 6 personnes ou tout simplement nous donner votre nom pour participer, nous vous inclurons dans une équipe.

C'est donc un rendez-vous le 23 mars pour un après-midi de plaisir tout en aidant notre fondation.

Responsable : Madeleine Brunelle, 450 718-3323



« Comité de l'indexation » devient le « Comité de la retraite ».

MESSAGE IMPORTANT

Depuis le conseil national du mois de novembre 2012, le titre « comité de l'indexation » est devenu « COMITÉ DE LA RETRAITE ».

Les membres du comité consultatif sur les enjeux de l'indexation se sont rencontrés en septembre 2012. Son président a déposé par la suite son rapport en novembre lors du dernier conseil national. Le comité a imposé le huis clos d'une durée de 60 jours après ce dépôt du rapport. On ne peut donc dévoiler le contenu des échanges tenus lors de ces rencontres. Nous devrions en savoir davantage pendant les prochaines semaines.

Le conseil sectoriel continue sa recherche d'un responsable pour le comité de la retraite. Il serait très important de pouvoir compter sur quelqu'un qui pourrait accorder quelques heures sur ce dossier qui nous semble prendre une nouvelle orientation.

Claire Fournier, présidente.



Méli-mélo

La Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine vous invite...

CONFÉRENCES 2013

Les conférences se donnent à l'étage du 249, rue Sainte-Marie à La Prairie. Toutes les conférences débutent à 19 h 30. Entrée libre pour les membres, 5\$ pour les non-membres.

Informations au 450 659-1393

RÉAL HOUDE: "Les rébellions de 1837-1838 : les patriotes oubliés".

DATE: 15 Janvier 2013

Monsieur Houde parlera de certains patriotes qui apparaissent peu dans nos livres d'histoire, notamment des membres du clan Raynaud-Blanchard, qui ont participé activement à la vie politique ainsi qu'aux événements patriotiques entre 1830 et 1838 dans la vallée du Richelieu et dans la région de Saint-Hyacinthe.

MICHÈLE GÉLINAS: "Ma voisine dérange"

DATE: 19 Février 2013

Elle nous propose des biographies de femmes "ordinaires" ayant vécu au nord du lac Saint-Pierre entre 1760 et 1867 et ayant posé des gestes dérangeants pour leur entourage (concubinage, adultère, mère célibataire, criminelle, etc.).

LOUISE CHEVRIER: "Les sages-femmes"

DATE: 16 Avril 2013

Madame Chevrier dresse un portrait fort bien documenté sur les accoucheuses du régime français à Chambly et à La Prairie. Agrémentée d'illustrations fort originales, cette causerie, sur un sujet d'histoire trop peu connu (les sages-femmes et la naissance), mérite d'être écoutée.

Cueillette de livres neufs ou usagés

Aidez la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine dans son financement !

La SHLM recueille des livres neufs ou usagés en bon état afin d'organiser une activité de financement. Tous les genres de livres sont acceptés, qu'ils soient pour enfants, adolescents ou adultes.

Les gens peuvent les déposer au local de la Société, au 249, rue Sainte-Marie, à La Prairie, durant les heures d'ouverture.

Les livres en lien avec l'histoire des municipalités, des paroisses, des institutions et des familles sont recherchés. La SHLM conservera les livres qui complètent ses collections et les autres livres seront mis en vente lors de l'activité de financement.



Si on jasait finances du secteur...\$\$\$

Bilan du Salon Moisson d'Art 2012

Revenus : Solde des années antérieures : 1191\$, inscriptions 2012 et vente de billets de tirage : 1831\$
Total : 3022\$

Dépenses: Imprimerie: 825\$, affranchissement : 51\$, reconnaissance : 233\$, salon: 613\$, panneaux : 795\$, divers : 292\$. Total : 2809\$

De plus, il a été donné pour 520\$ de certificats cadeaux (lors de différents tirages) pour permettre à 20 membres de faire l'achat des œuvres de nos exposants.

Bilan de la conférence

de Robert Blondin le 8 octobre 2012

Revenus : 650\$ de l'AREQ national (projet AREQ toujours en action)

Dépenses : Conférencier : 575\$, location de salle : 161\$, goûter : 113\$

Bilan de la parution du 2^e journal:

La deuxième parution du journal (1275 copies de 28 pages) a coûté 2421\$

Ce montant inclut : l'imprimerie (1466\$), la poste et manutention (865\$), le matériel et le transport (165\$).

Les commanditaires ont rapporté 75\$

Bilan du dîner-spectacle de Noël (260 personnes)

Revenus par la vente des billets : 6930\$

Il a été remis 36 gratuités, dont celles accordées aux octogénaires et les cadeaux-gratuités remis depuis juin 2012.

Les dépenses : Repas : 7102\$, salle 875\$, décors et centre de tables 714\$, cadeaux 106\$, musique 1500\$, estrade: 391\$, divers 28\$

Gilles Charette, Martial Fournier



Le 3^e concours du journal



Concours pour tous les membres

À GAGNER : 1^{er} et 2^e prix : Un certificat-cadeau de 25\$ du restaurant Gattuso

3^e et 4^e prix : Coupons-rabais de 10\$ applicables sur toutes activités du secteur et ils peuvent s'additionner à un coupons-rabais de 5\$.

- Règles :
- A- Une seule participation par membre et les réponses doivent nous parvenir avant le 28 février par courriel ou par la poste (à l'adresse mentionnée à la page 1)
 - B- Toutes les réponses sont dans le bulletin (journal) que vous lisez présentement
 - C- Répondre aux questions suivantes :
 - 1- À qui avons-nous rendu hommage le 19 novembre 2012?
 - 2- Où êtes-vous invités le 14 février 2013?
 - 3- Nommez le titre du livre écrit par Line Asselin?
 - 4- Qui est le trésorier de votre secteur?
 - 5- Combien de membres sont branchés au réseau courriel du secteur Des Prairies-Brossard?

Tirages : Les tirages auront lieu pendant le petit déjeuner du 28 février 2013.
Votre présence n'est pas requise.

Nicole Trépanier Gagné, arniga@netcourrier.com, Gilles Charette, gcgilles@sympatico.ca



Les réseaux de communication de notre secteur



Journal « La Moisson »

Tous les membres du secteur sont invités à participer au journal en écrivant un texte ou en envoyant des photos pertinentes. Les pages « La parole est à nos membres » sont là pour transmettre: vos opinions et commentaires sur nos activités, vos textes et messages d'informations appropriés, vos suggestions de lectures, de voyages, d'activités pouvant intéresser les membres.

Nous désirons que notre bulletin soit le véhicule de la vie des membres de notre secteur.

Artistes, artisans, bricoleurs, etc peuvent faire connaître leur champ d'activités et ainsi peut-être faire découvrir une passion qui pourrait intéresser d'autres membres.

Il est de mise de donner la priorité aux articles qui donnent des informations sur les activités du secteur. Les membres du comité du journal se donnent le droit de corriger la forme, la syntaxe et l'orthographe des textes ; comme il se doit, les auteurs seront avisés des changements majeurs avant la parution et leur accord sera demandé.

Nous vous demandons de bien noter notre échéancier.

4^e parution:

Pour couvrir la période du 15 avril au 15 août. Tombée des articles: le 15 mars. Distribution: vers le 15 avril. Ce calendrier est à titre indicatif, il est sujet à être révisé par le comité du journal après chaque parution. Nous vous invitons fortement à ne pas attendre à la dernière journée pour remettre vos textes. Le service n'en sera que meilleur.

Le comité du journal

Gilles Charette, responsable du journal et à la mise en page.
Nicole Trépanier Gagné, responsable du journal et correctrice
Claire Fournier, responsable du journal
Pierre-André Desrosiers, photographe.
Ginette Demers-Dessureault, correctrice.



Réseau courriel... 749 membres branchés.

Les 749 membres reçoivent régulièrement des informations de leur Association, des messages en provenance du conseil national, régional ou sectoriel. Des membres se servent de ce service pour transmettre des messages pertinents pour les autres membres (ex.: décès, exposition, activité culturelle).

Si vous avez une adresse courriel, nous vous invitons à vous inscrire. Nous nous servons de la ligne cci (copie conforme invisible) pour transmettre les messages, votre adresse n'est pas révélée aux autres.

Communiquez dès maintenant votre adresse si ce n'est pas déjà fait.

Les membres « branchés » reçoivent régulièrement, tous les LUNDIS, un message du secteur.

ATTENTION :

- 1- Si vous apportez un changement à votre adresse courriel, communiquez-le-moi.
- 2- Si vous ne recevez pas de courriel de notre part le lundi, il y a un problème et il faut me le signaler dès que possible par téléphone ou courriel.

Gilles Charette, responsable du réseau courriel
450 635-3350
gcgilles@sympatico.ca

Chaîne téléphonique



La chaîne téléphonique est un moyen de communication très utile pour les membres qui ne sont pas branchés sur le réseau courriel. Ainsi, des téléphonistes vous contactent pour vous apporter quelques rappels ou pour vous transmettre des messages importants.

Nous priorisons le réseau courriel puisqu'il apporte plus de facilités de communications. Alors, si vous avez une adresse courriel, n'hésitez pas à la transmettre directement à Gilles Charette. Vous pourrez ainsi être plus rapidement et davantage informé.

Par contre si vous n'êtes pas inscrit sur une liste téléphonique, que vous ne possédez pas d'adresse courriel et que vous désirez recevoir des messages par l'appel d'une téléphoniste, n'hésitez pas à me contacter.

RELÈVE DEMANDÉE : Nous avons besoin de votre aide pour assurer une relève. Les membres intéressés à donner environ 30 minutes par mois pour faire partie de l'équipe des téléphonistes, peuvent communiquer avec moi dès que possible.

Lise Éthier-Aubry, 450 444-7125
responsable de la chaîne téléphonique



Remerciements et les coupons-rabais

UN MERCI "SPÉCIAL MIRA"

Lors du dernier déjeuner Thérèse et Maurice Guérin accompagnés du chien Jordanie, vous accueillaient pour recevoir vos dons qui seront versés directement à la fondation MIRA.

Voici leur message:

"Bonjour à tous les membres de l'AREQ. Nous voulons remercier chaleureusement Nicole Trépanier Gagné pour le bel article «Hommage à un membre du secteur», Thérèse et Maurice Guérin, dans le journal La Moisson et à Pierre-André Desrosiers qui a réalisé ces belles photos. Nous avons apprécié grandement qu'on ait parlé de notre implication bénévole pour la Fondation Mira.

De plus, nous voulons remercier Gilles Charette et l'équipe de l'AREQ qui nous ont permis de recueillir des fonds pour la Fondation Mira.

Nous remercions chaleureusement tous les membres qui ont donné 107.75\$ et acheté des objets pour une valeur de 172\$. Soyez assurés que ces dons iront à la Fondation Mira.

Jordanie vous jappe un : «Merci de m'accueillir à vos petits-déjeuners et à la prochaine fois».

Merci à tous.

Thérèse et Maurice Guérin"



mira

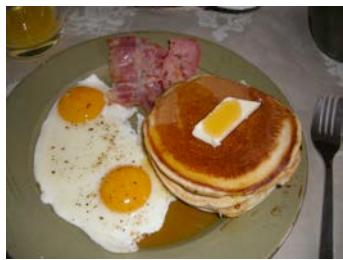
N.B.: La fondation récupère aussi toutes les cartouches d'encre originale. Vous pourrez apporter vos cartouches lors des prochains déjeuners. Nous manipulons plus de 96,000 cartouches laser et environ 60,000 cartouches à jet d'encre par année. Grâce à l'implication de milliers d'entreprises et de particuliers, nous avons pu procurer des chiens-guides et des chiens d'assistance à des personnes en perte d'autonomie.

COUPONS-RABAIS de 5\$

<p>COUPON-RABAIS 5\$ Secteur Des Prairies-Brossard 2012-2013 (limite 30 juin)</p> <p>Ce coupon vous donne une réduction de 5,00\$ sur le prix d'une activité du secteur <u>(sauf les déjeuners)</u>. Seule la personne qui a reçu ce coupon peut l'échanger.</p> <p>Je profite du rabais à l'activité : _____</p> <p>Nom : _____ En lettres moulées</p>	<p>COUPON-RABAIS 5\$ Secteur Des Prairies-Brossard 2012-2013 (limite 30 juin)</p> <p>Ce coupon vous donne une réduction de 5,00\$ sur le prix d'une activité du secteur <u>(sauf les déjeuners)</u>. Seule la personne qui a reçu ce coupon peut l'échanger.</p> <p>Je profite du rabais à l'activité : _____</p> <p>Nom : _____ En lettres moulées</p>	<p>COUPON-RABAIS 5\$ Secteur Des Prairies-Brossard 2012-2013 (limite 30 juin)</p> <p>Ce coupon vous donne une réduction de 5,00\$ sur le prix d'une activité du secteur <u>(sauf les déjeuners)</u>. Seule la personne qui a reçu ce coupon peut l'échanger.</p> <p>Je profite du rabais à l'activité : _____</p> <p>Nom : _____ En lettres moulées</p>
--	--	--



Les petits déjeuners du secteur



☺ Bienvenue aux 1192 membres ☺

Au secteur Des Prairies-Brossard, les petits déjeuners sont des temps de rencontres entre les membres pour échanger et fraterniser dans un climat convivial autour d'un bon repas et toujours à un prix raisonnable.

DATES : les jeudis 31 JANVIER, 28 FÉVRIER, 28 MARS, 25 AVRIL

HORAIRE: 8 h 30 à 10 h 30

LIEU : LA STATION DES SPORTS 3500, boulevard Matte, Brossard,

ANIMATION: brèves informations sur la vie et les activités de votre Association. Tirages

TIRAGES : des prix de présences sont donnés à chacun de nos déjeuners.

GAGNANTS au déjeuner du 25 octobre:

2 certificats-cadeaux du Salon Moisson d'Art de 25\$: Fernand Bédard et Pierre Colpron
2 coupons-rabais de 10\$: Lucette Lalalnde et Yolande Trudeau

au déjeuner du 29 novembre :

5 coupons-rabais de 10\$: Lise Éthier, Jérôme Brossard, Hélène Guérard, Mme Lefèvre, et Noëlla Beaudoin.

INFORMATIONS : Marcel Carrier et Jocelyne Dumais-Carrier, 450 454-6445,
Jacques Saint-Pierre, 450 659-2274, Gilles Charette, 450 635-3350

Créations Gourmandes

Soulignez avec nous la Saint-Valentin,

faites plaisir à ceux que vous aimez, offrez-leur une douceur chocolatée.



Chocolatier

Pâtissier

« Vous servir est un plaisir »

1070, Union, Sainte-Catherine,
450 635-8330

RABAIS DE 15% pour les membres de l'AREQ

sur tous les accessoires, matériel en vrac, moules à gâteaux et chocolat, accessoires pour décorer les gâteaux, etc.
Sur présentation de votre carte de membre ou bouton.

Ne s'applique pas aux gâteaux personnalisés sur commande, au grand choix de gâteaux prêts à emporter et aux cours de pâtisserie, de décoration de gâteaux, et de chocolat.



Dîner-spectacle de la Saint-Valentin



La Saint-Valentin à l'AREQ Des Prairies-Brossard,
ça se fête le jeudi 14 février 2013 à 11 h
au restaurant l'ANCÊTRE, voisin de l'église Saint-Hubert
5370, chemin de Chambly, Saint-Hubert, 450 678-5630

« C'est une invitation toute spéciale à tous les amoureux de la vie à venir partager un bon repas entre amis suivie du spectacle de **Sélim Bichara, chanteur-guitariste** ».

Venez fredonner quelques chansons souvenirs pendant cette belle journée. (Détails au bas de cette page.)

REPAS de cinq services:

Crème de légumes, salade du jardin, « Suprême de poulet aux champignons » ou « Saumon à l'oseille » servi avec légumes, dessert, thé, café. (Vous ne pouvez pas apporter votre vin.)

Attention : il faudra faire votre choix de menu au moment de votre réservation, [page 32](#).

COÛT : 25\$ pour les membres, (coupon-rabais accepté)
30\$ pour les non-membres, (coût réel 39\$)

RÉSERVATIONS et INSCRIPTIONS : complétez le coupon-réponse de la [page 32](#)

DATE LIMITE: 7 février 2013 MAXIMUM 150 PERSONNES

TABLES RÉSERVÉES: les groupes de 4 personnes et plus sont invités à se réserver une table (maximum 10 personnes); inscrivez le nom du responsable de votre groupe sur le coupon-réponse.

Informations pour les réservations de table: Gilles Charette

TRANSPORT : besoin de transport... n'hésitez pas à nous téléphoner.

TRAJET : Autoroute 30, sortie 115 boulevard Cousineau/ chemin de Chambly . Garder la gauche à l'embranchement et suivre chemin de Chambly. Tourner à gauche sur chemin de Chambly.

Stationnement : En plus de celui du restaurant, vous pouvez vous servir de celui de l'église.

« D'ici là, nous vous disons : santé et au plaisir de vous rencontrer. »

INFORMATIONS : Nicole Trépanier Gagné, 450 659-3372 Gilles Charette, 450 635-3350

Sélim Bichara, chanteur-guitariste

« Je suis auteur-compositeur-interprète et j'ai un répertoire varié. J'interprète des chansons québécoises (Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Paul Piché, Claude Dubois, etc), des chansons françaises (Jacques Brel, Francis Cabrel, Charles Aznavour, Georges Moustaki, etc), des chansons anglaises (Beatles, Cat Stevens, etc) et des chansons italiennes, espagnoles, grecques, arabes et une chanson allemande. »

« Depuis de nombreuses années Sélim, auteur, compositeur et interprète ne cesse de charmer avec sa voix, sa sensibilité et son humour, et ceci à travers la province. Polyglotte, natif d'Egypte, il nous offre à chacun de ses spectacles un mélange méditerranéen et "FleurDeLysien". Il a fait partie du spectacle humoristique « Les Ex » avec Patricia Paquin et Mathieu Gratton en 2007. Sélim a un répertoire vaste et varié. L'écouter une fois, c'est vouloir l'écouter encore et encore... » La Presse





Conférence

Titre : LES DÉFICITS DE LA MÉMOIRE

Date : jeudi 4 avril 2013, 9 h 30 à 15 h 30

Conférencière : Line Asselin (présentation au bas de la page)

Lieu : salle de conférence du Centre sportif de Delson, 100 avenue Delson, Delson.

Coût : 10\$, inclus le repas du dîner (les membres pourront se servir d'un coupon-rabais).

Réservation : Coupon-réponse, page 27, à faire parvenir avant le 29 mars 2013.

ATTENTION : Un maximum de 125 personnes est admissible.

Formation d'une journée offerte aux membres.

Description : Cette conférence prendra la forme d'une conférence-atelier interactive.

But : Mieux comprendre les déficits de la mémoire pour mieux agir

La mémoire est une faculté que nous souhaitons tous préserver au fil des années qui courrent si vite...

Comment reconnaître les signes de la maladie d'Alzheimer?

Comment différencier la maladie d'Alzheimer du vieillissement normal du cerveau?

Comment optimiser notre mémoire afin qu'elle nous accompagne le plus longtemps possible au meilleur de sa forme?

Comment mieux comprendre pour mieux accompagner ceux que la maladie d'Alzheimer touche ou touchera?

Des périodes de questions et de réflexions, des trucs et outils seront proposés afin de démythifier

la mémoire pour mieux agir. Ce regard éclairé sur la mémoire et ses diverses expressions permettra à chacun, d'agir là où il a un pouvoir d'action tout en rappelant que seule la mémoire du cœur n'oublie jamais.

INFORMATION: Nicole Trépanier Gagné 450 659-3372, arniga@netcourrier.com

Line Asselin : Auteure, Formatrice, Conférencière

Détentrice d'une maîtrise en sciences de la santé ainsi que d'un certificat de maîtrise en fin de vie et deuil de l'Université Naropa aux Etats-Unis.

Line Asselin guide les pas des individus soucieux de faire de leur vie et des changements qu'elle oblige une occasion de guérir leur cœur en profondeur, de grandir en conscience et de renaître à leur essence première.

Du mal-être au mieux-être, de la lourdeur à la légèreté, du vide au plein, elle rappelle et facilite le retour au mieux-être, au mieux-vivre.



En passant par le chemin du cœur en lien avec le Coeur Divin, elle sert la cause de l'Amour reconnaissant en chacun son plein potentiel dans le respect de ses choix et de son rythme.

Bien qu'elle ait accompagné plusieurs milliers de personnes en période de fin de vie et en deuil, elle accompagne aujourd'hui de manière plus élargie les Pas-Sages des individus qui choisissent de guérir, de grandir et de renaître suite à un deuil de vie ou par choix conscient.

Auteure et conférencière, elle a formé de nombreux accompagnateurs du guérir du cœur au Québec et en Europe. Elle a également écrit le livre « La sagesse au fil d'arrivée » et produit un DVD ainsi que de nombreux outils CD offrant des clés pour mieux transformer la souffrance du cœur et renaître à la Vie.

Soucieuse de faire de sa vie une occasion sans cesse renouvelée de renaître à l'Amour en elle et autour d'elle, elle a marché et marche encore le chemin du mourir et du renaître qu'impose l'expansion de la conscience et du guérir de l'âme sur terre.



Activités hebdomadaires

AQUAFORME

Venez vous joindre à un groupe dynamique d'aquaforme. Ces activités aquatiques s'adressent autant aux hommes qu'aux femmes. Il n'y a pas d'inscription obligatoire.

DATE : Communiquez avec un responsable du Pavillon des Sports
Jean-de-la-Mennais : 450 444-7235

HORAIRE : la durée de l'activité est d'une heure, de septembre à la mi-juin.

LIEU : Pavillon des Sports Jean-de-la-Mennais, 870, chemin de Saint-Jean, La Prairie.

COÛT : 3,00\$ / visite, payable à l'entrée. **Les coupons-rabais ne sont pas acceptés.**

INFORMATIONS : Emilien Leblond, 450 462-3757



BRIDGE

Activité intéressante, passionnante, qui aide à cultiver la mémoire et à exercer la concentration. N'hésitez pas à vous joindre au club de bridge de La Prairie.



DATE DE REPRISE : 3 janvier 2013.

HORAIRE mardis et jeudis à 13 h.

LIEU : Complexe Saint-Laurent, 500 rue Saint-Laurent, La Prairie

INSCRIPTIONS : Maurice Tremblay, 450 444-3435, président

PARTENAIRE : Vous voulez venir au bridge et vous n'avez pas de partenaire, le club peut vous aider à en trouver un.

Communiquez avec la responsable du jumelage, Elise Mailloux, 450 659-6475.

COÛT: 3,00\$/membre et 4,00\$/ non-membre du club de bridge.

Les coupons-rabais ne sont pas acceptés.

Soyez les bienvenus!

INFORMATIONS : Yolande Trudeau, 450 348-9385

COURS DE DANSE EN LIGNE

Session hiver: 15 cours

DATE : du lundi 7 janvier au lundi 22 avril 2013 inclusivement,
relâche le lundi 1^{er} avril (lundi de Pâques)

COÛT : 55,00\$ pour les cours d'une heure
85,00\$ pour les cours de deux heures

Les membres du secteur peuvent utiliser un coupon-rabais pour les cours d'une heure, deux coupons rabais pour les cours de deux heures

Le coût devra être acquitté dès le premier cours (argent ou chèque au nom de « AREQ Des Prairies-Brossard »).

NB. : Les nouveaux danseurs peuvent venir essayer le 7 janvier et payer le 14 janvier.

HORAIRE : 12 h 40 à 13 h 40 « débutants »
13 h 50 à 14 h 50 « intermédiaires »
15 h à 16 h « avancés »

LIEU : Complexe Roméo-Patenaude, 135 D, chemin Haendel, Candiac.

INFORMATIONS : Jean-Gilles Beaudin, 450 659-9780, Jeanne Éthier-Lamoureux, 450 672-8452

Bienvenue à tous et à toutes . . . Danser c'est la santé !



SCRABBLE

Accueil, amitié, activité accessible à tous et on ne s'ennuie pas...

N.B : Ce n'est pas un club, c'est une activité-loisir sans compétition.

LIEU : Complexe Saint-Laurent, 500, rue Saint-Laurent, La Prairie

DATE : les jeudis, du 17 janvier au 25 avril à 13 h 30

INFORMATIONS : Claire Paquet-Bernatchez, 450 659-0977



Activités hebdomadaires

COURS DE DANSE SOCIALE

Encore cette année, l'AREQ Des Prairies-Brossard invite tous les membres et leurs amis à faire de la danse sociale une activité de choix. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour du plaisir garanti dans une atmosphère de détente.

DATE : les mercredis 23 janvier au 10 avril 2013 (12 semaines)
HORAIRE : 19 h 15 à 21 h 15 (incluant 30 minutes de pratique pour tous)
Révision Bronze et début Argent : 5^e et 6^e années

LIEU : école Saint-Marc, 30 Chemin Haendel, Candiac

COÛT : 90\$ par personne, les membres du secteur peuvent utiliser un coupon-rabais.
Chèque fait au nom de l'AREQ Des Prairies-Brossard.



INFORMATIONS : Luce Mercure-Le Blanc, 450 445-2009, Denise Roy-Mailhot, 450 659-1305.

« *Faites le premier pas en vous inscrivant, nous ferons les autres ensemble!* »
BIENVENUE À CHACUN.

COURS DE YOGA

Pour le maintien d'une vie saine et heureuse, l'AREQ Des Prairies-Brossard vous offre des cours de yoga adaptés pour les personnes de 50 ans et plus. Les personnes désirant se joindre au groupe pour la pratique salutaire du yoga sont les bienvenues. Bienvenue aux hommes!

DATE : les mardis, du 15 janvier au 30 avril 2013 (session de 15 cours)
Relâche à déterminer.

Les vendredis, du 18 janvier au 3 mai 2013 (session de 15 cours)
Relâche à déterminer.

HORAIRE : de 9 h 30 à 11 h

LIEU : Complexe Roméo-Patenaude (local de musique) 135, chemin Haendel, Candiac

COÛT : 1 cours : 150\$ par personne,
2 cours : 280\$ par personne,
chèque fait au nom de l'AREQ Des Prairies-Brossard
(les membres peuvent utiliser un coupon-rabais ou deux pour deux cours)



PROFESSEUR : Carole Deslauriers, diplômée en Yoga

INSCRIPTIONS: important de vous inscrire avant le début des cours. Maximum 15 personnes.
Vous pouvez le faire dès maintenant.

INFORMATIONS et RÉSERVATIONS : Nicole Trépanier Gagné, 450 659-3372, arniga@netcourrier.com

QUILLES

Bienvenue! La majorité des joueurs est membre de l'AREQ et plusieurs places sont disponibles.

DÉBUT : 9 janvier 2013

HORAIRE : les mercredis, de 9 h 30 à 11 h 45

LIEU: QUILLORAMA, 3900, boulevard Matte, Brossard

COÛT : 192\$ (16 rencontres à 12\$ chacune)
un coupons-rabais sera accepté pour les membres du secteur



INFORMATIONS : Pierre Francoeur, 450 635-3266



Une auteure du secteur

VICTOR ET ADELINE
FRANCINE ONRAET



« Victor et Adeline »...

Lors de ma visite au Salon Moisson d'Art de l'AREQ Des Prairies-Brossard, j'y ai rencontré Francine Onraet.

C'est en jasant tout doucement avec elle que le goût et la curiosité de lire l'aventure de « Victor et Adeline » me sont venus.

Découvrir l'univers de Victor et Adeline.

Que de bonheur j'ai eu à parcourir le récit de vie de ce couple de la fin du 19^e siècle.

Dès les deux premières pages j'ai été captivée et c'est avec beaucoup de plaisir que je me suis laissée imprégner par l'atmosphère qui règne tout au long de l'histoire de vie de Victor et Adeline.

J'ai aimé ce récit. Il m'a touché et ému. Il me semble y avoir rencontré ce couple charmant d'une autre époque et avoir été témoin des différentes émotions qui les ont habités tout au long de leur vie de couple, de parents et de fondateurs d'une nouvelle colonie dans la Baie-des-Chaleurs.

BRAVO! à Francine Onraet qui par son écriture nous permet de suivre les traces de personnes qui sans elle, seraient demeurées dans l'anonymat.

MERCI! à Francine Onraet de permettre à notre histoire de survivre.

Tout comme Francine Onraet, avez-vous, vous aussi écrit un récit, une biographie, une histoire, un conte, une nouvelle, un essai ou de la poésie?... Si oui, vite communiquez avec moi. Nous serions heureux de vous compter au nombre de nos auteurs au salon du livre que souhaitons tenir au printemps prochain.



Nicole Trépanier Gagné
450 659-3372 ou arniga@netcourrier.com

COUPON-RÉPONSE pour la conférence de Line Asselin, 4 avril 2013, de 9 h 30 à 15 h 30 incluant le dîner.

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nombre de membres : _____ x (10\$-5\$ avec coupon-rabais)=_____

Nombre de non-membres : _____ x(10\$)=_____ Montant total inclus : _____

Chèque libellé à AREQ Des Prairies-Brossard (**FAIRE PARVENIR AVANT LE 29 MARS 2013**)

Faire parvenir à AREQ Des Prairies Brossard,
 a/s Conférence Line Asselin
 C.P. 204 Delson, Qc ,
 J5B 2H5



La parole est à nos membres

Commentaires et remerciements sur le dîner de Noël...

« BRAVO! BRAVO! BRAVO! »

« Très belle réussite et très belle journée. Très bons commentaires de plusieurs personnes présentes. Également apprécié : le tirage par table.

Encore toutes mes félicitations. »

Claire

« Merci encore pour le bel événement du temps des Fêtes que vous avez organisé pour nous tous.

Ce dîner-spectacle de Noël était vraiment agréable, enjoué, chaleureux. Le conseil y a mis son cœur et beaucoup de temps. Votre dévouement est très apprécié. »

Marielle Turmel

« Au comité de l'AREQ Des Prairies-Brossard, Un MERCI bien chaleureux pour le bon dîner et le spectacle d'André Lejeune offerts généreusement aux « octogénaires et nonagénaires ». La rencontre a été des plus agréable. Je vous souhaite une période des « Fêtes » remplie de souvenirs heureux.

Bonne Année à vous tous. »

Jeannine Boulé-Mondou

Bonjour,

1) Remerciements et félicitations pour l'organisation du « Dîner de Noël ». En particulier pour l'animateur qui accompagnait André Lejeune. Il serait à réinviter...

2) Question d'ordre général aux membres. « Qui parmi vous avez terminé votre carrière au même endroit où vous l'avez commencée? »

Christiane Richer

« Je tiens à vous remercier chaleureusement vous et votre vaillante équipe pour la magnifique fête que vous nous avez organisée le 4 décembre dernier.

Ça été une grande réussite, grâce à tout ce beau monde qui y a mis la main à la pâte. C'est très gentil de votre part, de tant vous dévouer pour faire plaisir à chacun et chacune de nous.

Ce généreux geste a sûrement été grandement apprécié de tous. Pour ma part, je vous dis mille mercis et je vous en suis très reconnaissante. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes et une merveilleuse année 2013 qui, je l'espère, réalisera vos aspirations profondes. Sincèrement. »

Yvette Caron

Le dîner de Noël s'est très bien déroulé mais je tiens à souligner l'excellente animation du chanteur Carl Gauthier. De plus il s'intégrait aussi dans la danse tout en jouant de l'harmonica. Vraiment c'est la meilleure animation que l'on pouvait espérer et l'ambiance était joyeuse. Par contre, la prestation d'André Lejeune a été décevante. Le son était mauvais et l'animateur est passé en seconde place, ce qui a déclenché un désintérêt de l'assistance et des départs. Espérons que l'animateur sera invité de nouveau. Bravo!

Hélène Boisclair

A propos du dîner de Noël c'était bien mais deux choses pourraient être améliorées.

Le traiteur a servi une tasse de café seulement quand les gens de notre table ont voulu en raver le temps du service était fini.

M. André Lejeune aurait dû commencer sa prestance avant cette heure car les gens avaient déjà commencé à quitter.



5182 Route 132, Ste-Catherine, Qc, J5C 1L8

Tel: 450-638-7779

Fax: 450-638-7877

www.fetemagique.com

info@fetemagique.com



Méli-mélo

SHED : La société d'horticulture et d'écologie de Delson « CULTIVEZ VOTRE PASSION AVEC NOUS »

Si vous ressentez un attrait pour les aménagements paysagers, l'horticulture, le potager, les plantes d'intérieur, vous êtes invités à vous joindre à notre groupe pour partager votre engouement.

Pour remplir sa mission, la SHED offrira pendant l'année 2013, des conférences et des ateliers, favorisera des échanges horticoles et organisera des visites de jardins qui pourront vous inspirer. **Sauf avis contraire, toutes les activités de la SHED se déroulent à la salle de conférence du Centre sportif de Delson, 100, avenue de Delson.**

NOS ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2013 ...

La SHED est très fière de vous présenter son calendrier des activités 2013. La qualité de nos conférenciers et les sujets présentés vous aideront dans vos projets d'horticulture. Ces conférences s'adressent à tous, novices et expérimentés en horticulture, et sont présentées dans un cadre facilitant les échanges avec le conférencier...



DIMANCHE, 27 JANVIER, 9 h 30

Larry Hodgson, «*L'univers des couvre-sols*»

Chroniqueur et auteur de nombreux ouvrages sur l'horticulture, le «jardinier paresseux» donne ses trucs pour profiter d'un beau jardin sans trop d'efforts. Découvrez comment choisir, installer et entretenir un couvre-sol. Ces plantations aident à économiser l'eau, à éliminer les pousses des plantes indésirables et à prévenir l'érosion (60 variétés à découvrir).

Gratuit pour tous, car c'est une présentation en partenariat avec la MRC de Roussillon.



DIMANCHE, 17 FÉVRIER, 9 h 30

Chantal De Menezes, «*Les arbustes*»

Chantal, diplômée de l'Université de Montréal à la Faculté d'architecture de paysage, nous présentera surtout des arbustes de moins d'un mètre et nous donnera plusieurs conseils sur le choix, la taille, les maladies et les insectes nuisibles.

DIMANCHE, 3 MARS, 9 h 30

Denise Chavez «*Notions de base, plan d'une nouvelle plate-bande... » ... 2 jours*

Denise est enseignante en horticulture à Beauharnois. Son atelier s'adresse aux débutants comme aux plus expérimentés. Vous y apprendrez à observer votre terrain et ses besoins, à choisir vos plantes et à les marier pour un bel effet. Vous aurez des conseils pour y ajouter votre touche finale d'artiste. Cet atelier vous fait travailler sur un plan d'aménagement pour votre terrain. Suite le 26 mai.



DIMANCHE, 17 MARS, 9 h 30

Albert Mondor «*La culture des plantes en pots*»

Avec Albert, horticulteur et bachelier en biologie, vous apprendrez comment rendre vos boîtes à fleurs attrayantes douze mois par année, en plus de vous inspirer de nombreuses idées d'arrangements de plantes en pots originales et inusitées. Il parle également des techniques de plantation, du choix des contenants, du terreau, de l'entretien et de la culture des légumes en pots.

7 avril : André Poliquin «Les roses et les rosiers»	5 octobre : 2 ^e «Échange de plantes»
21 avril : Thomas le Gresley «Les insecticides et les fongicides»	20 octobre : Stefan Sobkowiak «Les 10 tendances en design du jardin»
5 mai : Caroline Giroux «Les clématites »	17 novembre : Gilles Paradis «Les ornements de jardin».
26 mai : «Échange de plantes».	D'autres activités seront proposées afin de compléter notre programmation.
26 mai : Denise Chavez «Suite de l'atelier du 3 mars».	
15 septembre : Jean-Claude Vigor «Les bulbes».	

21 avril : Thomas le Gresley «Les insecticides et les fongicides»	5 octobre : 2 ^e «Échange de plantes»
5 mai : Caroline Giroux «Les clématites »	20 octobre : Stefan Sobkowiak «Les 10 tendances en design du jardin»
26 mai : «Échange de plantes».	17 novembre : Gilles Paradis «Les ornements de jardin».
26 mai : Denise Chavez «Suite de l'atelier du 3 mars».	D'autres activités seront proposées afin de compléter notre programmation.

CARTE DE MEMBRE : être membre de la SHED permet de participer **gratuitement** à ses activités, (voyage non inclus) et de profiter de rabais chez les marchands horticoles reconnus par la FSHEQ. (ex. : Centre de Jardin Brossard).

Coût : 20\$, 10\$ pour une 2^e personne demeurant à la même adresse.

Pour se procurer une carte de membre : bibliothèque de Delson, 1,1^{ère} avenue Delson, 450 632-1050, poste 9

INFORMATIONS : Gilles Charette , président, 450 635-3350 , shed.delson@gmail.com

Visitez notre nouveau site WEB : shedelson.fsheq.org



Sorties culturelles

THÉÂTRE : LA MAISON DES AÎNÉS DE LA PRAIRIE PRÉSENTE



« On a perdu Monsieur »

Comédie de Michel Barbeau

DATES : 12-13-14 mars et 22-23-24 mars 2013.

Les vendredis et samedis à 19 h 30 et les dimanches à 14 h.

LIEU : Théâtre du Vieux La Prairie, 247 rue Sainte-Marie, La Prairie

COÛT : 14\$ / personne

Deux membres du secteur jouent dans cette pièce : Claire Bernatchez et Jeannine Lavallée.

Résumé de la pièce : Aurélien, un riche entrepreneur ne regarde pas à la dépense car ses affaires sont florissantes grâce à ses astuces pour éviter l'impôt. Tout va pour le mieux jusqu'à ce que l'impôt enquête sur ses tours de passe-passe. Il se voit alors acculé à la faillite et à la ruine. Un avocat d'un dangereux membre de la mafia lui demande d'héberger « Monsieur » pour trois mois contre la somme d'un million. Il devra prendre un soin jaloux de Monsieur et en aucun cas le laisser quitter la maison. Malheureusement « Monsieur » disparaît! Il devra trouver toutes sortes d'explications pour leurrer l'avocat. Heureusement, à la toute dernière extrémité, on retrouve Monsieur!

LA MAISON DES AÎNÉS DE LA PRAIRIE

604, boulevard Taschereau, La Prairie, 450-659-8787

La Maison des aînés, lieu de rencontre, d'activités et de formation pour hommes et femmes de 50 ans et plus de notre région, offre plusieurs cours (dessin, tricot, espagnol, ordi, ...) des conférences, différents ateliers (créativité, écriture, théâtre, ...) et des activités telles le scrabble, le chant, ... Plusieurs des activités offertes par la Maison des aînés sont gratuites et les autres à un coût minime. Venez nous visiter, venez vous informer et qui sait peut-être vous inscrire à une ou deux activités.

Jeannine Lavallée-Blais, présidente de la Maison des aînés et membre du secteur.



Maison des aînés
de La Prairie

Le Théâtre Lyrique de la Montérégie présente
saison 2013
La Belle Hélène
de Jacques Offenbach
9, 10, 11 mai 2013 à 20h
11 et 12 mai 2013 à 14h
Direction artistique et mise en scène : Michèle Bournival
Direction musicale : Donald Lavergne
à la salle Pratt & Whitney Canada
150, rue de Gentilly Est, Longueuil, J4H 4A9
theatrelryrique delamonteregie.com

450-332-9220

40\$

Pour sa 16^e saison, le Théâtre Lyrique de la Montérégie présente une double histoire d'amour.

Tout d'abord, celle de renouer avec Jacques Offenbach, prince de l'opérette française, ainsi que celle de la plus belle femme du monde, « La Belle Hélène ».

Voilà un spectacle qui promet d'être un pur bonheur avec ses 40 chanteurs-comédiens, ses solistes professionnels, ses musiciens, des costumes et décors d'époque des plus flamboyants, une mise en scène enlevante et des chorégraphies joyeuses. Pour un meilleur choix et pour un meilleur prix, vous êtes invités à vous procurer vos billets au plus tôt.

Dates : les 9-10 et 11 mai à 20 h

les 11 et 12 mai à 14 h

Lieu : salle Pratt & Whitney,

150 rue de Gentilly, Longueuil

Coût des billets : 40\$.

Informations et réservations : 450 332-9220



Université du troisième âge

Informations transmises par Irène Colomb, présidente, 450 678-4075, icolomb@b2b2c.ca et par Louise Samson, bénévole à l'UTA Brossard et membre du secteur, 450-466-8864.



UNIVERSITÉ DU 3^e ÂGE

PROGRAMMATION DE L'AUTAM Brossard

1) Cours et conférences au Centre communautaire Georges-Henri-Brossard, 3205 boul. Rome, Brossard

- Histoire de l'art par Lyne Gagné, du 28 janvier au 18 mars de 9 h 30 à 12 h (salle 102)
- Afrique: quels enjeux pour le III^e millénaire? Par Ismaïl Harakat du 28 janvier au 18 mars de 13 h 30 à 16 h (salle 203/204)
- Le peuple juif: mythes et réalité par Alain Pinsonnault, du 31 janvier au 21 mars de 13 h 30 à 16 h (salle 203/204)
- Conférences: La Turquie du 25 janvier au 5 avril de 9 h 30 à 11 h 30 (salle 102)

2) Conférences aux Résidences Le Cherbourg 1 et 2, 8160 boul. Saint-Laurent et 8400 rue Saint-Charles, Brossard

- sujets variés du 29 janvier au 2 avril de 9 h 30 à 11 h 30 au Cherbourg 2 et de 13 h 30 à 15 h 30 au Cherbourg 1

Ateliers au Centre communautaire Georges-Henri-Brossard, 3205 boul. Rome, salle 111, Brossard

- Vivre sa mémoire par Guillemette Isnard du 6 mars au 27 mars de 13 h 30 à 16 h
- Atelier d'écriture par Danielle Normandin du 31 janvier au 11 avril de 13 h 30 à 15 h 30

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:

au Centre communautaire Georges-Henri-Brossard, 3205 boulevard Rome, salle 111, Brossard,
le 8 janvier à 13 h 30. Téléphone et boîte vocale: 450 670-5027

PROGRAMMATION DE L'AUTAM Candiac

Les causeries du mardi au Salon Montcalm du Complexe Roméo V. Patenaude, 135 chemin Haendel, Candiac

- sujets variés du 12 février au 16 avril de 13 h 30 à 15 h 30

Cours au Salon Saint-Marc du Centre Claude-Hébert, 59 chemin Haendel, Candiac

- L'Islam en Occident par Mohamed Ourya, du 5 février au 26 mars de 9 h 30 à 12 h
- Signification et sens caché de l'art par Maryse Chevrette, du 6 février au 10 avril de 9 h à 11 h 30
- Opéra, musique baroque par Lyne Gagné du 7 mars au 25 avril de 9 h à 11 h 30

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS au Salon Saint-Marc du Centre Claude-Hébert, 59 chemin Haendel, Candiac

- le 21 janvier de 13 h 30 à 15 h

Pour de plus amples renseignements:

Suzanne Dostie, 450-632-0479 Rachel Gendron, 450-659-0843, Joseph M. McNally, 450-569-3398,
Michelle Magny, 450 907-4584, Pierre Demers, 450-632-5692

PROGRAMMATION DE L'AUTAM Les Jardins de Napierville

Conférences au Centre communautaire de Napierville, 262A rue de l'Église, Napierville

- sujets variés du 14 mars au 11 avril de 13 h 30 à 16 h

Séance d'information et d'inscription au Centre communautaire de Napierville, 262A rue de l'Église, Napierville

- le 21 février, de 13 h 30 à 15 h 30

Pour de plus amples renseignements: Madeleine Charron De Grauw, 450 245-7868

Vous pouvez consulter la programmation de la session hiver 2013 sur notre site: www.USherbrooke.ca/uta/prog/mtg/

PROGRAMMATION DE L'AUTAM La Prairie

Cours au Complexe Saint-Laurent. 500 rue Saint-Laurent, salle Lanctôt, La Prairie

- Évolution et psychologie par Richard Gagné, du 30 janvier au 27 février de 13 h 30 à 15 h 30
- Les premiers chrétiens, fils spirituels de pharaon et le fabuleux héritage de l'Égypte pharaonique par Denis Goulet, du 6 mars au 13 avril de 13 h 30 à 15 h 30

Conférences au Complexe Saint-Laurent, 500 rue Saint-Laurent, salle Saint-Laurent, La Prairie

- sujets variés du 28 janvier au 8 avril de 13 h 30 à 15 h 30

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:Complexe Saint-Laurent (salle Lanctôt), 500 rue Saint-Laurent, La Prairie

- le 14 janvier, de 13 h 30 à 15 h

Pour de plus amples renseignements:

Serge Cousineau, 450 659-2180 Nicole Houle, 450 659-7001 Germain Lefebvre, 450 659-5236
Michel Turgeon, 450 444-1755 Ghislaine A.-Morisset, 450 724-3123

N.B. Il sera possible de s'inscrire par Internet sur le site de l'UTA le 7 janvier.



Coupon-réponse

COUPON-RÉPONSE pour le DÎNER-SPECTACLE du 14 FÉVRIER 2013

Nom et prénom en lettres moulées (nom de fille pour les dames) Membres : 25,00\$ Non-membres : 30,00\$

NOM	PRÉNOM	No. de téléphone	Poulet ou saumon	Montant payé
1-	resp.			
2-				
3-				
4-				
5-				
6-				
7-				
8-				
9-				
10				

Montant total inclus : _____ \$

Chèque libellé à AREQ Des Prairies-Brossard

FAIRE PARVENIR AVANT LE 7 FÉVRIER à AREQ Des Prairies-Brossard, C.P. 204, Delson, Qc, J5B 2H5



Domaine des Cascades
Résidence pour personnes retraitées

Là où il fait bon vivre!

- Appartements spacieux & modernes avec balcon privé
- Cour extérieure aménagée

SERVICES SUR PLACE

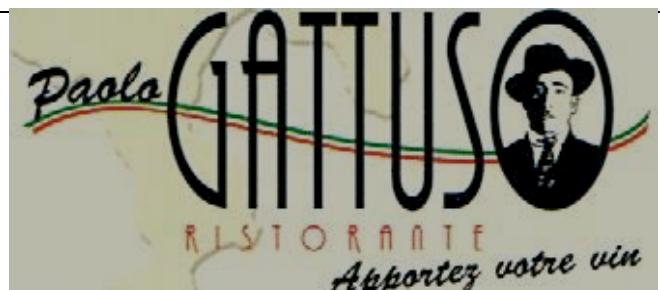
- Service aux tables en salle à manger, salon de coiffure
- Services bancaires, dépanneur/pharmacie
- Personnel qualifié en poste 24 h / 7 jours

ACTIVITÉS

- Calendrier d'activités complet et sorties extérieures
- Chapelle et bibliothèque

500\$ de crédit en résidence à la signature d'un bail pour les membres de l'AREQ.

3605, boulevard Marie-Victorin,
Sainte-Catherine
450 635-8441



DÉJEUNER DÎNER SOUPER

www.paologattuso.com

Deux adresses pour mieux vous servir :
30, boul. Taschereau, coin Balmoral, La Prairie

450 444-7272

6680 boulevard Taschereau, Brossard,

450 890-4145

Table d'hôte du midi à partir de 8,95\$

Spéciaux après 17 h :

Lundi - Pâtes en folie, 9,99\$

Mardi - Soirée des dames, 25% de rabais

Mercredi - Soirée pizza, 9,99\$

Salles de réception disponibles



In memoriam

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis éprouvés suite au décès d'un membre de l'AREQ Des Prairies-Brossard ou d'un proche de leur famille qui leur est cher.

Blanchet Paul, 1923-2012

À Brossard, le 8 novembre 2012 à l'âge de 94 ans, est décédé monsieur Paul Blanchet. Il était le père de Marthe Blanchet-Longtin, ex-enseignante à la polyvalente Pierre-Brosseau de Brossard, maintenant retraitée de notre secteur.



Renaud Robert, Claudette, 1950-2012

Le 12 novembre 2012, à l'âge de 62 ans, est décédée madame Claudette Renaud Robert de La Prairie.

Elle a occupé un poste d'enseignante et de direction à l'école Marie-Victorin et à l'école Samuel-de-Champlain de Brossard.

Elle laisse dans le deuil, son mari Normand, ses filles Magali, Kim (Yannick), ses sœurs dont Nicole, membre de notre secteur, et son frère.

Bourque-Morin Angéline, 1932-2012

De La Prairie, madame Angéline Bourque-Morin est décédée le 17 novembre 2012 à l'âge de 80 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux Claude, son fils Mario ainsi que plusieurs parents et amis.

Membre du secteur, elle a enseigné dans plusieurs écoles de la région.



Lavallée-Schiele Lucie, 1952-2012

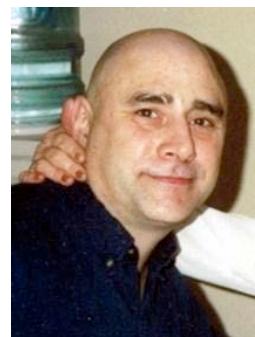
De Saint-Mathieu, madame Lucie Lavallée-Schiele, est décédée le 22 novembre 2012 à l'âge de 60 ans.. Membre du secteur, elle était orthopédagogue à l'école Vinet-Souigny, à Saint-Constant.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Philippe et Yannick, ses petits-enfants sa soeur Marie ainsi que plusieurs parents et amis.

Bolduc, Michel, 1956-2012

Le 10 décembre, à l'âge de 56 ans, est décédé subitement Michel Bolduc de Brossard.

Il laisse dans le deuil ses enfants Simon et Sacha, sa compagne Marie-France Gauthier, sa mère Gisèle Beauchemin Bolduc, membre du secteur, ainsi que d'autres parents et amis.



Si vous apprenez le décès d'un membre ou d'un de ses proches, nous vous demandons de transmettre l'information à un membre du conseil sectoriel (voir page 4). Merci



Tableau des responsables d'activités

AREQ(csq) Des Prairies-Brossard

C.P. 204, Delson, Qc, J5B 2H5

CONSEIL SECTORIEL 2012-2013		SECR. NICOLE TRÉPANIER GAGNÉ 450 659-3372
PRÉSIDENTE CLAIRE FOURNIER	450 659-0909	TRÉSORIER MARTIAL FOURNIER 450 659-5805
1 ^e V-P. PIERRE-ANDRÉ DESROSIERS	450 632-0100	1 ^e CONS. JACQUES ST-PIERRE 450 659-2274
2 ^e V.-P. GILLES CHARETTE	450 635-3350	2 ^e CONS. ANDRÉ PAQUETTE 514 352-4456

Activités	Responsables	Téléphone	Répondants au comité sectoriel
Aquaforme	Émilien Leblond	450 462-3757	Martial Fournier
Bridge	Yolande Trudeau	450 348-9385	Claire Fournier
Cartes de souhaits	Cécile Trudel-Frenette Élaine Brosseau-Leclerc Emilien Leblond	450 659-9007 450 632-4295 450 462-3757	Nicole Trépanier Gagné
Chaîne téléphonique	Lise Éthier-Aubry	450 444-7125	Claire Fournier
Comité de l'environnement	Francine Crête Jeanne Ethier-Lamoureux Manon Côté Daniel St-Germain	450 468-4328 450 672-8452 450 741-4355 450 659-8869	Gilles Charette
Comité de l'indexation			Pierre-André Desrosiers
Comité de soutien aux octogénaires			Gilles Charette
Comité sociopolitique	Gilles Hébert	450 348-9527	Pierre-André Desrosiers
Comité de la condition des femmes	Lise Fontaine Ginette Simard	514 767-0663 450 926-8967	André Paquette
Comité de la condition des hommes	Louis-Philippe Grenier	450 442-7616	André Paquette
Conférences	Nicole Trépanier Gagné	450 659-3372	Gilles Charette
Coupons-rabais, Assurances, Réseau courriel,	Gilles Charette	450 635-3350	Gilles Charette
Cours d'espagnol	Christiane Potvin-Lapalme	450 635-1309	Claire Fournier
Danse en ligne	Jeanne Éthier-Lamoureux Jean-Gilles Beaudin	450 672-8452 450 659-9780	Nicole Trépanier Gagné
Danse sociale	Luce Mercure-Le Blanc Denise Roy-Mailhot	450 445-2009 450 659-1305	Nicole Trépanier Gagné
Dîner de la Non-Rentrée, de Noël et de la Saint-Valentin Journal « La Moisson » Informareq, AREQ-ÉCLAIR	Gilles Charette Claire Fournier Nicole Trépanier Gagné	450 635-3350 450 659-0909 450 659-3372	Claire Fournier
Fondation Laure-Gaudreault	Louisette Filion	438 275-3727	Pierre-André Desrosiers
Petits déjeuners	Marcel Carrier Jacques St-Pierre	450 454-6445 450 659-2274	Jacques St-Pierre
Quilles	Pierre Francoeur	450 635-3266	Claire Fournier
Scrabble	Claire Bernatchez	450 659-0977	Claire Fournier
Sorties culturelles	Agathe Frappier-Lazure	450 638-2018	Nicole Trépanier Gagné
Yoga	Nicole Trépanier Gagné	450 659-3372	Nicole Trépanier Gagné

PHOTO page 35 : Les gagnants de cadeaux au dîner de Noël : Rose-Yvette Lavoie, Solange Roseberry-Perras, Claudette Lefrançois, Louise Lalonde, Huguette Masse-Brais, Yvon Cardinal, Denise Cousineau, Antonine Mondat, Pierre Vaillancourt, Hector Filion, Christiane Demers, Manon Jolet, Marjolaine Soucy-Paquet, Lise Lévesque, Jacques Dufour, Jocelyne Dumais-Carrier, Jean Lavigne, Hélène Perreault, Huguette Bourassa, Raymond Parent, Claire Paquet-Bernatchez, Pauline Beauchemin-Jutras, Yves Boyer, Francine Lavallée, Andrée Lavarière, Denis Britten, Normand Charron, Gustave Boudreau, Bernard Vic, Émilien Leblond, Arthur Gagné, Anne-Marie Blais-Lacerte, Jacqueline Tremblay-Beaudry, Gaétan Legault, Guy Dansereau et Jordanie accompagné de son maître Maurice Guérin.

CADEAUX REMIS: 2 billets de 40\$ pour assister à l'opérette « La belle Hélène », 7 dîners pour la Saint-Valentin (35\$ chacun), 4 certificats-cadeaux de 25\$ de Gattuso, 6 coupons-rabais de 10\$ du secteur, 9 cadeaux de 15\$ à 25\$ de Créations Gourmandes, 8 cadeaux de 15\$ à 20\$ de nos artistes et artisans du Salon Moisson d'Art, un repas et des CD offerts par nos chanteurs-musicien-animateurs.

VALEUR TOTALE DE 850\$.



Voir texte à la page 34

Retourner toute correspondance
ne pouvant être réclamée à
AREQ Des Prairies-Brossard,
C.P. 204, Delson, QC
J5B 2H5

Nos octogénaires et nonagénaires au dîner de Noël



Janine
Mondou-Boulé



Cécile
Trudel-
Frenette



Thérèse
Brisson



Géraldine
Hébert-Leclerc



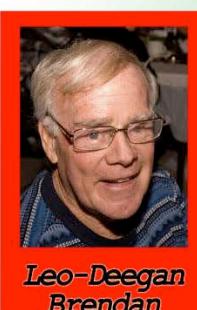
Antonine
Mondat



Yvette
Caron



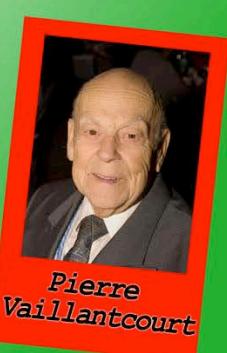
Gisèle
Provost



Leo-Deegan
Brendan



Thérèse
Robitaille



Pierre
Vaillancourt



Charles
Kiraly



Jacques
Fabre



Mariette
Dubé-Leroux



Claire
Bernatchez



Yvette
Boudreau-Forest



Marthe
Bourque-Bouffard



Gérard
Doucet



Marcienne
Pellerin

